



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2738
22 janvier 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



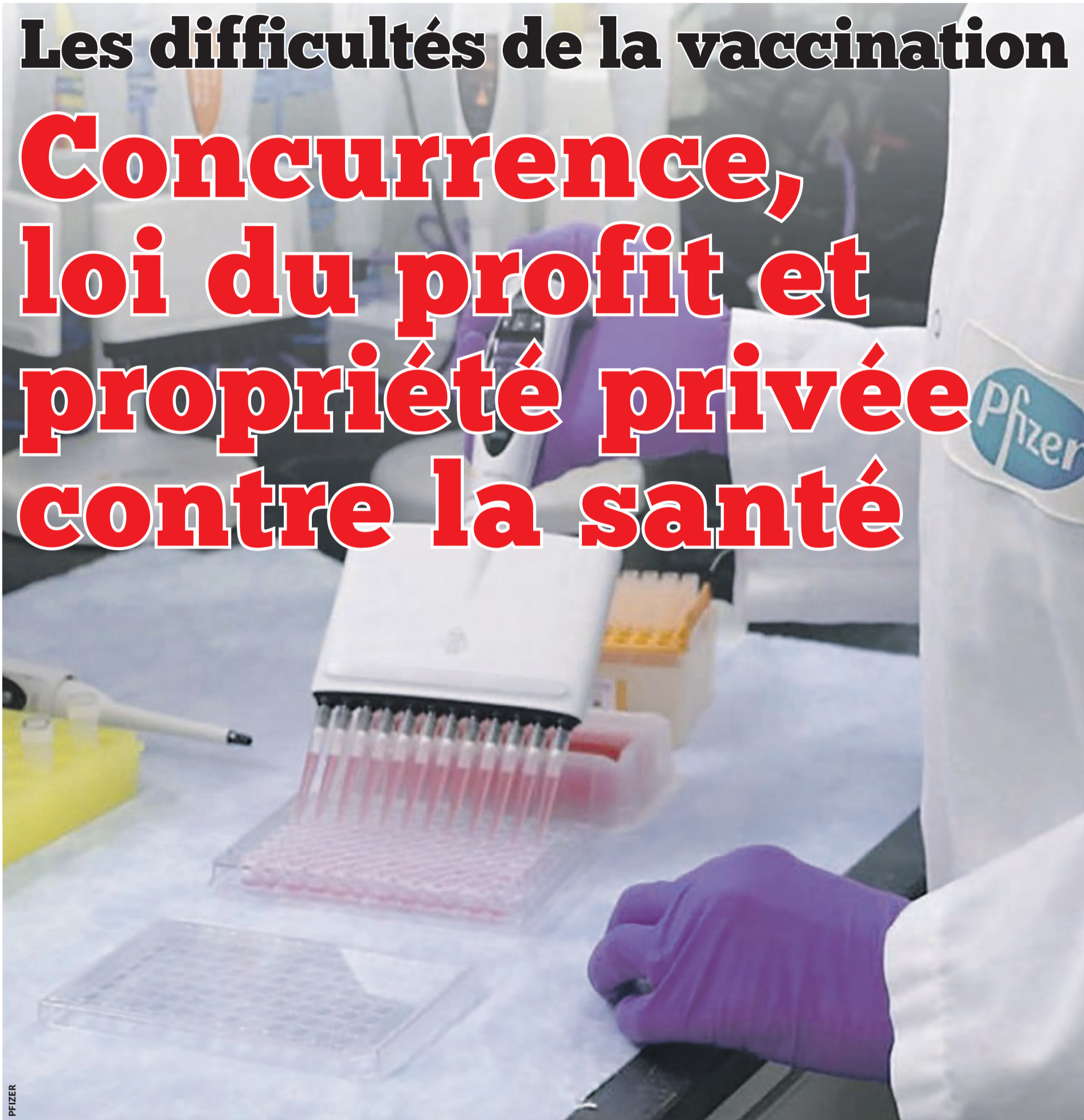
Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Les difficultés de la vaccination

Concurrence, loi du profit et propriété privée contre la santé

Séparatisme
**Une loi
pour diviser**

Page 3

Sanofi
**Licenciements en
pleine pandémie**

Page 14

Tunisie
**Manifestations
de colère**

Page 9

Leur société

- Séparatisme : une loi pour diviser 3
- Rachat de Carrefour : Le Maire joue le Cid 3
- Grande distribution : pour les actionnaires, c'est dimanche tous les jours 3
- Couvre-feu : double peine pour la population 4
- Vaccins : les maillons faibles du marché capitaliste 4
- Vaccinations difficiles à l'hôpital 4
- Nos lecteurs écrivent : ordres, contre-ordres et désordre ! 4
- Loi de Sécurité globale : manifestants matraqués 5
- Affaire Théo : pour que les choses soient claires 5
- Migrants : dangereuses traversées 5
- Lecornu : "serviteur de l'État" et des actionnaires 5
- Enseignement : le virus mute, Blanquer ne change pas 6
- Toulouse : l'éducation prioritaire sacrifiée 6
- Électricité : l'arnaque de la hausse 6
- Affaire Karachi : deux ministres dans le box... 25 ans plus tard 7
- Aides aux entreprises : toujours plus 7
- Assurance chômage : de nouvelles attaques en vue 7

Dans le monde

- Irlande : des crimes au nom de la religion 8
- Pays-Bas : la chasse aux pauvres fait tomber le gouvernement 8
- États-Unis : le Capitole, symbole de quelle démocratie ? 8
- Tunisie : la parole des affamés 9
- Mozambique : Total profite, la population souffre 9
- Australie : les réfugiés emprisonnés se révoltent 10
- Grèce : moins de médecins, mais plus de Rafale 10
- BlackRock toujours plus gros, jusqu'où ? 10
- Rwanda : la vérité sur le génocide... et sur l'impérialisme 16
- Chine : le capitalisme et ses ordures 16

Il y a 100 ans

- Janvier 1921 : le congrès de Livourne et la fondation du PC d'Italie 11

Dans les entreprises

- Marins : prisonniers au long cours 12
- Orange - Lyon 12
- Nestlé - Itancourt 12
- Le 4 février : affirmer les revendications du monde du travail 13
- Iveco Bus - Annonay 13
- Renault 13
- ArcelorMittal pollueur 13
- Sanofi : suppressions d'emplois en pleine pandémie 14
- Site de Marcy l'Étoile 14
- Site de Compiègne 14
- SNCF - Gare de Nantes 15
- Technicentre - Noisy-le-Sec 15

Vaccination : le gâchis de la concurrence et de la propriété privée

Depuis lundi 18 janvier, le gouvernement appelle les plus de 75 ans, soit six millions de personnes, à se faire vacciner. Mais elles devront s'armer de patience, car le gouvernement n'est pas plus à la hauteur qu'il ne l'a été sur les masques, les tests ou le traçage.

L'impréparation logistique règne. Des doses dorment dans les congélateurs, quand les centres de vaccination sont sous-utilisés. Les plateformes de prise de rendez-vous sont saturées. Les aiguilles adéquates n'ont pas toujours été commandées...

Autre problème, plus grave : cela coince au niveau de la production. Ne pouvant pas respecter la cadence promise, le laboratoire Pfizer vient même d'annoncer du retard dans ses livraisons. Une semaine, a-t-il tenté de rassurer. Les laboratoires se sont empressés de prendre les commandes et d'encaisser l'argent mais, pour construire des lignes de production et embaucher, ils sont nettement moins rapides et efficaces !

Et pourquoi se presseraient-ils, quand le rationnement fait monter les enchères et leur permet de négocier plus cher les prochaines commandes ? Après la guerre des masques, une guerre des vaccins, avec une surenchère des États, ne serait certainement pas pour leur déplaire.

L'obstacle auquel se heurte désormais la campagne de vaccination est celui de la concurrence et de la propriété privée. Pfizer et Moderna, les seuls à avoir un vaccin homologué en Europe, n'ont pas les capacités de production suffisantes. De leur côté, Sanofi, Merck ou GSK possèdent ces moyens de production, mais ils n'ont pas encore leur propre vaccin.

Le bon sens et l'intérêt collectif voudraient que ces laboratoires travaillent ensemble et qu'ils mettent en commun brevets et moyens de production, pour produire au plus vite et massivement les vaccins susceptibles de sauver des vies. Mais, concurrence et profit obligent, Pfizer et Moderna veulent garder le contrôle de la poule aux œufs d'or ; quant à Sanofi, il ne fera que ce que lui dictent ses profits et, pour l'heure, il continue de chercher à mettre au point son propre vaccin.

Les scientifiques ont mené une véritable course contre la montre et ils ont réalisé, en dix mois, ce qui prend habituellement plusieurs années. Maintenant, un temps précieux va être perdu à cause des calculs de rentabilité des uns et des autres. La propriété privée, la loi du profit et la

concurrence sont les causes de ce gâchis.

En mai dernier, Macron déclarait : « Il est nécessaire que ce vaccin soit un bien public mondial, extrait des lois du marché. » C'était de belles paroles... en l'air ! On vérifie, une fois de plus, que ce sont les groupes capitalistes, leurs actionnaires, qui détiennent le véritable pouvoir.

Les États ont leurs plans de vaccination, mais les multinationales pharmaceutiques ont le dernier mot en fixant leurs prix, leurs délais et leurs volumes. Les gouvernements leur demanderont poliment d'accélérer les cadences mais, en bons défenseurs de la propriété privée, ils s'inclineront devant les choix des labos pharmaceutiques. Ceux-ci imposent leur diktat en vertu de la sacrosainte propriété privée. Mais d'où viennent ces capitaux privés, sinon de l'exploitation des travailleurs ? Et quelle part de ces capitaux provient du pillage de l'argent public ?

Le domaine de la santé est un de ceux que les États subventionnent le plus. Combien les gouvernements ont-ils dépensé pour aider la recherche sur les vaccins ? Combien ont-ils avancé pour qu'ils soient développés ? Combien de subventions les usines de production encaisseront-elles ? On n'arrive même pas à le savoir, parce que toutes ces informations sont tenues secrètes.

Ce qui est exclusivement privé, ce sont les profits et les dividendes. Et cette crise sanitaire est le gros lot pour les labos. On le voit aussi avec les tests PCR : ils sont facturés 50 euros en Allemagne, 30 à 40 euros en Espagne... et 73,59 euros en France. Pourquoi ces différences ? Quel est leur coût de production ? Une chose est sûre : l'Assurance maladie a déjà déboursé plus de deux milliards, et la facture sera présentée à la population, au plus grand bonheur des laboratoires.

L'opacité des contrats et des prix, la rapacité des trusts pharmaceutiques, les difficultés de production et de livraison illustrent les tares du capitalisme. Il n'y aura rien de collectif et de constructif dans cette société tant que domineront la propriété privée des grands moyens de production, les lois du marché et la concurrence. Il faut les combattre parce qu'elles représentent un incroyable gâchis. Imposer la suppression des brevets et du secret commercial, imposer le contrôle ouvrier sur la production et l'expropriation des grands groupes capitalistes, c'est une nécessité pour tous !



Les salariés de Sanofi-Pasteur à Lyon le 19 janvier.

Séparatisme : une loi pour diviser

L'examen du texte de loi « confortant les principes de la république » par les 70 députés de la commission spéciale a débuté lundi 18 janvier. L'intitulé précédent, qui visait clairement les musulmans en parlant de séparatisme islamiste, a été abandonné.

Reste un texte aux objectifs politiques, dont l'adoption devrait permettre au gouvernement Macron de plaire à l'électorat xénophobe, au nom de la lutte contre le terrorisme.

Censés lutter contre la division que voudrait imposer « l'entrisme communautariste d'inspiration islamiste », les 51 articles du projet reprennent pour l'essentiel des dispositions existantes. Ainsi, la loi exige déjà un engagement à respecter les principes républicains de la part des associations touchant des subventions, et des poursuites sont prévues contre les auteurs d'appels au meurtre relayés publiquement par les réseaux sociaux.

Si elle permet une bataille politicienne – pas moins de 1 721 amendements ont été présentés – on ne voit pas pourquoi une nouvelle loi permettrait,

plus que l'arsenal précédent, de barrer la route aux courants intégristes qui militent dans les milieux musulmans. Pour tenter d'enrégimenter une partie des habitants et de la jeunesse des quartiers populaires, ils pourront par contre s'appuyer sur la révolte et les frustrations de ceux qu'on montre du doigt pour leur religion supposée.

La nouvelle loi n'empêchera aucun attentat barbare, mais elle devrait permettre une surveillance accrue des individus et des associations. L'inscription au Fichier des auteurs d'infractions terroristes (FIJAIT) sera élargie à toute personne dont les déclarations auront été jugées « provoquant à l'acte terroriste » ou en faisant l'apologie. Quant aux associations, elles pourront être interdites pour les propos ou agissements imputés à

leurs membres, avec tout l'arbitraire que cela peut comporter.

Macron a pu se vanter d'être parvenu à faire signer une « charte des principes de l'islam de France » aux représentants de la majorité des fédérations composant le Conseil français du culte musulman. En approuvant cette charte qui affirme par exemple que le racisme d'État « ne recouvre aucune réalité en France », ses signataires semblent surtout

préoccupés de leurs bonnes relations avec le pouvoir.

La nouvelle loi, même agrémentée d'une charte de l'islam de France et de principes de la république, ne fera pas barrage à l'influence croissante des tendances intégristes islamistes, voire terroristes. D'abord parce que c'est le gouvernement lui-même qui piétine les principes d'égalité, de liberté et de fraternité dont il se gargarise. En abandonnant les quartiers pauvres et leurs

habitants à leur sort, il ouvre un espace à toutes ces tendances.

Les travailleurs, quelles que soient leur religion, leur couleur de peau ou leur nationalité, ne doivent compter sur personne d'autre qu'eux-mêmes pour lutter contre le poison de la division, et ils y ont un intérêt vital, que ce poison soit répandu par les racistes et xénophobes d'un côté, ou par les intégristes religieux de l'autre.

Nadia Cantale



Rachat de Carrefour : Le Maire joue le Cid

Les services du ministère de l'Économie et les médias les plus complaisants ont donné une version très édulcorée de la tentative de rachat de Carrefour par le groupe canadien Couche-Tard.

Bruno Le Maire se serait opposé à l'opération pour défendre l'emploi et la sécurité alimentaire de la France. Carrefour étant le plus gros employeur privé du pays avec 100 000 salariés et contrôlant 20 % du marché de l'alimentaire, le groupe, dit le ministre, ne saurait tomber dans des mains étrangères. *Marseillaise*, applaudissements, remerciements, émotion, et

voilà Bruno Le Maire intronisé défenseur de la caisse de supermarché et de qui veut manger français.

La pièce est cousue de fil blanc. Non seulement les ministres n'ont jamais défendu et encore moins sauvé le moindre emploi lorsque des patrons étaient décidés à les sacrifier, mais les emplois ne sont pas mieux garantis par les capitalistes français que par leurs concurrents étrangers. Les premiers tueurs d'emplois sur le territoire, ces trente dernières années, sont PSA, Renault et La Poste. Ces dernières années, le groupe Carrefour lui-même a supprimé 4 000 emplois.

Pour illustrer sa conception de la sécurité alimentaire, Le Maire a rappelé que Carrefour avait continué à vendre des pâtes et du riz pendant le confinement. Comme tous ses concurrents, le groupe a même vendu davantage dans cette période, faisant prendre tous les risques aux salariés et ne

sécurisant que les profits.

Le Maire, haut fonctionnaire sous Chirac, ministre sous Sarkozy, ténor de la droite rallié à Macron et récompensé par ce poste, n'ignore rien de tout cela, mais il profite de l'occasion pour prendre une pose. Il est pourtant difficile de croire que la petite saynète se soit jouée sans l'autorisation des actionnaires principaux de Carrefour, qui sont deux familles très puissantes, les Moulin, également principaux actionnaires des Galeries Lafayette, et Arnault, l'homme le plus riche de France. L'intervention du ministre, en plus de servir ses ambitions, était-elle destinée à faire monter les enchères ? À moins que la comédie ne fasse que préparer l'entrée en scène d'un troisième larron.

Une chose est certaine, Le Maire n'est certainement pas intervenu pour protéger les 100 000 salariés de Carrefour, qui auront de toute façon à défendre leurs emplois, quels que soient le nom de l'entreprise et la nationalité de l'actionnaire principal.

Paul Galois

Grande distribution : pour les actionnaires, c'est dimanche tous les jours

En 2020, les ventes de produits de consommation courante ont augmenté de 6,5 %, bien plus qu'en 2019 ou en 2018. La période de l'épidémie a été exceptionnellement profitable pour les propriétaires et les actionnaires des groupes d'hypermarchés, comme le note le quotidien patronal *Les Échos*.

Tout d'abord, la grande distribution a bénéficié de l'ouverture de ses magasins pendant toute l'année, sans devoir jamais fermer un seul jour. À aucun moment, les propriétaires d'hypermarchés n'ont vu leur chiffre d'affaires amputé. Ainsi, du 16 mars au 10 mai, alors que le gouvernement a contraint la population à un confinement strict, les ventes des grandes surfaces ont augmenté de 4%. Entre le 26 octobre et le 22 novembre, période de fermeture des rayons dits non essentiels, elles ont augmenté de 4,9%. Les ventes ont même connu des pointes de hausse : + 13,5% sur les trois semaines qui ont précédé le premier confinement, ou encore plus de 14% du 11 au 31 mai, après l'annonce du déconfinement.

L'instauration du couvre-feu à 20h, puis à 18h, est

maintenant l'occasion pour la grande distribution d'obtenir du gouvernement de nouveaux aménagements d'horaires, en ouvrant plus tôt le matin. Ainsi, Auchan a déclaré qu'il ouvrira tous ses hypermarchés dès 7h30 et ses supermarchés à 8h30. Carrefour ouvre déjà certaines de ses supérettes à 7h30.

La FCD, le syndicat de la grande distribution, revendique désormais qu'on « libéralise totalement l'ouverture des magasins le dimanche pour ceux qui le souhaitent ». Le porte-parole patronal parle évidemment des propriétaires qui le souhaitent, et non des salariés, dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader, à l'inverse des fortunes des actionnaires des groupes de la grande distribution.

Philippe Logier



Couvre-feu : double peine pour la population

Le gouvernement ne déroge pas à la règle qu'il applique depuis le début de la crise sanitaire : il n'a octroyé aucun moyen supplémentaire aux hôpitaux, il n'impose rien à l'industrie pharmaceutique pour qu'elle accélère la fabrication de vaccins.

En revanche, le nouveau couvre-feu imposé à 18 h dans tout le pays depuis le 16 janvier, comme bien des mesures annoncées précédemment, aboutit à compliquer encore un peu plus la vie des travailleurs et des classes populaires.

Sans qu'il soit prouvé que l'extension du couvre-feu sera efficace pour lutter contre l'épidémie, le gouvernement a décidé de l'imposer pendant deux semaines minimum. Mais il n'a pas envisagé de mesures pour réduire la promiscuité dans les transports, dans les entreprises ou dans les écoles. Il ne s'agit pas, par exemple, de faire que les travailleurs quittent le travail un peu plus tôt, une heure voire deux heures avant, ne serait-ce que pour étaler les retours, ou tout simplement pour alléger la journée de travail rendue pénible par le port du masque. À ce sujet, le gouvernement a tout de suite rassuré le patronat.

Les travailleurs dont c'est l'horaire devront continuer de travailler au-delà de 18 h et c'est alors seulement qu'ils auront le droit de rentrer directement chez eux.

Le gouvernement ne veut rien imposer aux patrons, qui doivent continuer à faire du profit, et tant pis si la vie est plus pénible pour les salariés. Les supermarchés, les services publics, doivent fermer leurs portes à 18 h, à charge pour les parents, s'ils travaillent, de prendre leurs dispositions et de faire appel par exemple aux grands-parents, avec les risques sanitaires qui en découlent.

Conséquence immédiate du couvre-feu : les embouteillages se multiplient dans les grandes villes, parce que ceux des salariés qui le peuvent aménagent leur temps de travail en fonction des trajets et se précipitent pour rentrer avant 18 h. À l'entassement dans les transports et au temps

perdu dans les bouchons s'ajoute la crainte, pour certains, d'être verbalisés en cas de contrôle par un policier zélé.

De la même manière, les salariés doivent revoir toute leur organisation, que ce soit pour les courses ou pour les enfants, et se débrouiller comme ils peuvent. Pendant ce temps, les patrons de la grande distribution sont rassurés, car les dérogations pour ouvrir le dimanche se multiplient. Ce qui n'empêchera pas de voir les files d'attente dans les magasins s'allonger avant le couvre-feu et les courses devenir un vrai casse-tête.

Le résultat de ces mesures est de renvoyer sur la population la responsabilité de la circulation du virus. Dimanche 17 janvier, le gouvernement a pu se montrer fier du nombre de contraventions dressées par la police la veille. Mais cette traque des « mauvais citoyens » ne réussit pas à cacher l'incapacité du gouvernement, réduit à courir d'un expédient à un autre face à l'urgence sanitaire.

Aline Urbain

Vaccins : les maillons faibles du marché capitaliste

Le 15 janvier, Pfizer annonçait un retard de plusieurs semaines, finalement réduit à une semaine, dans la production de vaccins dans l'Union européenne.

Pour l'instant, en comptant le vaccin de Pfizer et celui de Moderna, seules 1,6 million de doses ont été livrées en France. La production européenne de Pfizer est concentrée principalement sur une seule usine, située en Belgique. Celle-ci n'ayant pas la capacité de faire face aux volumes de commandes à venir, l'entreprise y annonce des travaux, ce qui réduit temporairement sa production.

Il ne manque pas seulement des doses. La production de congélateurs ou encore la production d'ampoules capables de résister aux températures de conservation du vaccin sont aussi des maillons faibles de la vaccination. Chaque capitaliste calcule ses investissements, en fonction de ce qu'il estime le plus profitable pour lui-même et des risques pour ses capitaux.

À tous les maillons de la chaîne, depuis la recherche, ralentie par le cloisonnement entre laboratoires, jusqu'à l'injection des vaccins, la propriété privée des moyens de production freine les avancées de la médecine.

Charles Legoda



File d'attente avant le couvre-feu.

Vaccinations difficiles à l'hôpital

À l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (AP-HP, Assistance publique-Hôpitaux de Paris) où plusieurs milliers de soignants se croisent tous les jours sur le même site, la Médecine du travail et le service de maladies infectieuses et tropicales qui vaccinent le personnel sont énormément sollicités. Les quelques renforts sont insuffisants.

À la Médecine du travail, quatre médecins de l'hôpital se relaient chaque jour pour vacciner et quelques personnes ont été embauchées pour l'accueil et la prise de rendez-vous. Mais tout se fait dans la précipitation et l'urgence, comme d'habitude.

À la Pharmacie, le personnel compte et recompte ses doses, car il doit pouvoir livrer la deuxième dose pour les soignants et fournir les

services qui commencent la vaccination des patients sur deux secteurs.

Les services qui vaccinent les patients sollicitent les externes en médecine pour vacciner. Mais chacun cherche les informations, les consignes changent tous les jours, rien n'est centralisé, chacun se débrouille.

Cette incapacité de la direction à anticiper n'est pas de l'incompétence, mais provient de choix de restrictions faits dans tous les domaines au profit de la rentabilité. Tout l'hôpital tourne au plus juste. Il n'y a pas de personnel détaché complètement pour ces vaccinations. Les médecins et le personnel, qui ont déjà un travail, doivent le faire en plus. Cela ne peut que rendre cette activité chaotique.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent Ordres, contre-ordres et désordre!

Je travaille à la PMI (protection maternelle infantile) pour le conseil départemental de Haute-Savoie. En tant que personnel médical, nous sommes amenés à participer aux campagnes nationales de lutte contre la pandémie de Covid: dépistage au printemps, vaccination aujourd'hui.

La campagne de vaccination donne lieu en Haute-Savoie, comme partout en France, à une cacophonie invraisemblable. Le manque de vaccins disponibles oblige chaque jour à redéfinir les publics prioritaires.

Comme pour la distribution des masques au

printemps 2020, l'organisation logistique et humaine afin d'ouvrir les centres de vaccination n'a fait l'objet d'aucune anticipation: quel personnel mobiliser pour vacciner? Manque de seringues, d'aiguilles, de blouses.

Les personnels soignants dans les structures spécialisées (établissements publics de la santé mentale, conseil départemental), bien conscients de l'enjeu de la vaccination, sont prêts à venir donner la main dans les centres. Mercredi, le préfet et le président du département sont prêts à les réquisitionner.

Jeudi, il faut s'organiser en urgence pour le mardi suivant: annulation des RDV avec le public, des consultations dans les pôles médico-sociaux, mobilisation générale! Vendredi, plus besoin d'eux! Les médecins de ville et la réserve sanitaire suffiront!

L'incompétence du gouvernement et de ses représentants sur le département finiront par décourager les professionnels de santé. Alors ils doivent pouvoir s'organiser sans être chaque jour victimes du manque d'information des soi-disant autorités.

Une lectrice

Loi de Sécurité globale : manifestants matraqués

Samedi 16 janvier, des dizaines de milliers de manifestants ont de nouveau battu le pavé de nombreuses villes du pays pour exiger le retrait de la loi dite de Sécurité globale.

L'appel lancé par un collectif de 80 organisations et associations (la Ligue des droits de l'homme, Amnesty international, des syndicats...) a été rejoint par des associations culturelles et, dans beaucoup de villes, par de nombreux jeunes protestant contre les sanctions infligées aux organisateurs de fêtes clandestines et de rave-party. À Paris, où défilaient 15 000 personnes, la préfecture a interdit à plusieurs chars et camions équipés de murs de haut-parleurs de participer à la manifestation, au prétexte qu'il s'agissait d'une rave-party non déclarée. Des manifestants ont été verbalisés et se sont vu confisquer du matériel.

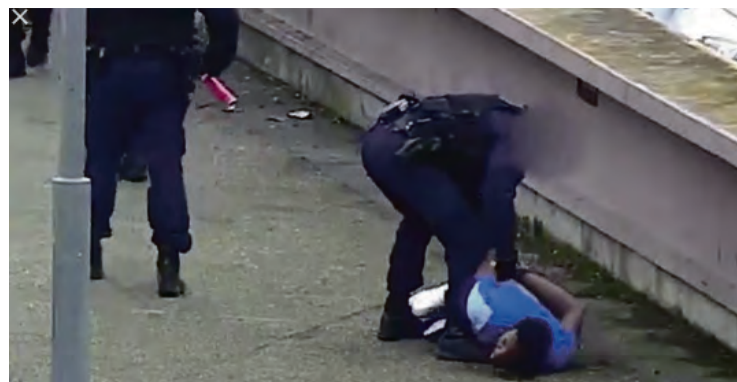
À Lyon, la manifestation a été brutalement dispersée à coups de gaz lacrymogènes. Au total, le ministre de l'Intérieur s'est félicité de 75 interpellations et de dizaines de gardes à vue.

Après avoir été votée par l'Assemblée nationale, la loi va être examinée en mars par les sénateurs, qui ont promis de réécrire l'article 24, interdisant la diffusion d'images de policiers. Quant aux autres articles, qui visent tout autant à renforcer l'arsenal répressif, il n'y a même pas la promesse de les réexaminer.

Cette loi doit être combattue. La question n'est cependant pas le respect de l'État de droit, comme le disent certains. C'est ce même État

qui, dans les entreprises, donne tous les droits aux employeurs et aucun aux travailleurs. Faut-il rappeler que la politique est interdite dans les entreprises et qu'un travailleur peut perdre son gagne-pain pour une simple incompatibilité d'humeur avec sa hiérarchie, ou parce qu'il n'accepte pas des cadences qui deviennent insupportables? Les violences patronales sont quotidiennes. Avec la crise et son cortège de licenciements et de dégradations des conditions de travail, elles se multiplient. Elles susciteront des révoltes. C'est pour tenter de se protéger contre ces révoltes que le gouvernement renforce l'arsenal répressif de l'État. Le 30 janvier, de nouvelles manifestations sont prévues pour continuer de s'y opposer.

Serge Benham



Vidéo de l'arrestation de Théo.

Affaire Théo : pour que les choses soient claires

Deux des policiers qui ont agressé et blessé Théo Luhaka avec une matraque télescopique en février 2017 à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, sont passés devant le conseil de discipline de la préfecture de police de Paris.

Celle-ci vient de rendre son avis avec un blâme, une des sanctions les plus faibles de la fonction publique.

L'avis du conseil de discipline doit être validé ou non par la direction générale de la police nationale. Si le blâme est maintenu, il figurera au dossier de l'agent, sans que cela l'empêche d'exercer, même temporairement, et disparaîtra au bout de trois ans. L'un des deux agents concernés est celui qui a handicapé Théo à vie en provoquant une déchirure anale avec sa matraque.

La disproportion entre le crime et la proposition de sanction est telle que le préfet de Paris, Lallement, bien connu pour protéger les violences policières, s'est senti obligé de faire savoir qu'il jugeait celle-ci « un peu basse ». Mais il ne faut pas s'y tromper : même un Lallement peut tenir ces propos, pour tenter de sauver la façade démocratique de l'appareil d'État auprès de l'opinion publique, mais ce n'est pas un désaveu des policiers.

Cet avis est en réalité un message adressé à l'ensemble de l'appareil policier, qui en rappelle bien d'autres, tout aussi clairs. Ainsi, à l'époque des faits, l'IGPN (la police des polices) avait jugé le coup de matraque « disproportionné » mais « involontaire ». Plus récemment, en 2020, cette même instance a attaqué en justice, pour dénonciation calomnieuse, un brigadier-chef de Pau qui avait tenté de dénoncer des violences commises par ses collègues lors d'une interpellation, et la justice a désavoué l'IGPN. En fait celle-ci confirme aux policiers que, s'ils se comportent avec violence et arbitraire, elle fera son possible pour les couvrir.

Plus la crise s'aggrave, plus la police devra jouer son rôle répressif et anti-pauvres. Le racisme en est une des expressions, et les violences arbitraires un des moyens. Les cadres de la police et, au-delà, de l'appareil d'État le savent bien.

Thomas Baumer

Lecornu : "serviteur de l'État" et des actionnaires

On vient d'apprendre avec retard que Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, est l'objet depuis mars 2019 d'une enquête pour prise illégale d'intérêts et omission de déclaration à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

Le parquet national financier reproche en effet au ministre d'avoir, entre juillet 2016 et juin 2017, touché 7874 euros de jetons de présence comme administrateur de la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN), alors qu'il était dans le même temps président du conseil départemental de l'Eure. Pendant cette période, le département avait

financé plusieurs ouvrages réalisés par la SAPN pour un montant d'un million d'euros.

Mis en accusation, Lecornu répond qu'il se sent à l'aise et assume complètement et son cabinet précise qu'en siégeant au conseil de la SAPN le ministre « a tout simplement poursuivi une pratique historique » puisque, depuis la concession des autoroutes à des opérateurs privés, il fallait bien « maintenir des liens étroits avec les autorités publiques ».

Visiblement, se faire payer grassement pour cette tâche est aussi une pratique historique.

Cédric Duval



Manifestation à Paris le 16 janvier.

Migrants : dangereuses traversées

En octobre, 59 personnes d'origine koweïtienne, dont des femmes enceintes, des bébés et enfants en très bas âge, avaient été secourues sur une plage de Petit-Caux, à côté de Dieppe. Même chose le 12 janvier, au même endroit, avec vingt personnes d'origine irakienne.

En 2020, presque 10 000 personnes ont ainsi tenté de traverser la Manche sur des embarcations de fortune. C'est seize fois plus qu'en 2018. Ce bras de mer est pourtant dangereux, parcouru par d'énormes porte-conteneurs, froid et souvent houleux. Depuis la Seine-Maritime, la distance pour atteindre l'Angleterre est au minimum

de 130 kilomètres

Les migrants qui risquent ainsi leur vie y sont contraints par la misère, les guerres, et par les politiques de pays comme la France. En accord avec le Royaume-Uni, les autorités françaises ont renforcé les effectifs et les équipements des douanes, qui seraient, paraît-il, maintenant au dernier cri de la

technique... pour « déceler le moindre battement de cœur » dans le chargement d'un camion par exemple.

En même temps, les autorités font lacérer les toiles de tente des migrants, empêchent l'accès aux douches et à l'eau potable, même en période d'épidémie, comme à Calais, Grande-Synthe ou ailleurs. Les migrants ne survivent que grâce aux bénévoles, aux associations, aux particuliers qui les aident.

À bas les frontières, liberté de circulation et d'installation pour les migrants!

Correspondant LO

Enseignement: le virus mute, Blanquer ne change pas

Jeudi 14 janvier, alors que le Premier ministre Castex affirmait que l'heure était à la mobilisation générale contre la pandémie et imposait un couvre-feu à 18 heures, Blanquer annonçait que rien ou presque ne changerait dans l'Éducation nationale.

Il maintenait la jauge de 50 % des effectifs dans les lycées, et envisageait d'appliquer cette règle dans les collèges pour les classes de 3^e et de 4^e au volontariat, là où cela s'avérerait possible.

Cette règle, qui permet de recevoir un jour une moitié des effectifs et le jour

suivant l'autre moitié, a été imposée par la mobilisation des enseignants et des élèves après les vacances de la Toussaint. Elle n'émane en rien du ministre, pas plus qu'une grande partie du protocole sanitaire mis en place dans les établissements.

C'est un pis-aller, parce

que cela revient à assurer la moitié des cours à des élèves qui perdent nombre d'heures d'enseignement. À cela s'ajoutent les enseignants ou les agents d'entretien malades non remplacés. La situation scolaire se dégrade donc partout. Dans le primaire, quand les instituteurs sont malades, faute de remplaçants, on oblige leurs collègues à accueillir les enfants des classes concernées dans des classes déjà surchargées, sans tenir



compte bien sûr ni de l'effet sur la pédagogie, ni de la distanciation sociale.

Pourtant, le ministre et les recteurs ont eu une année entière pour réfléchir à la manière de maintenir les enseignements dans des conditions sanitaires acceptables. On aurait dû doubler toutes les classes, en réquisitionnant des lieux, des bureaux vides ou des gymnases. Il aurait fallu mobiliser des étudiants pour assurer l'étude ou des cours, des agents d'entretien pour désinfecter les locaux, assurer la cantine dans des conditions correctes. Mais, pour planifier cela, il aurait fallu y mettre les moyens. Et, comme pour les hôpitaux, l'État n'a pas lâché un centime pour l'école. Les centaines de milliards sont pour le patronat.

Pire, aujourd'hui, le ministre fait de nécessité vertu et prétend renforcer le protocole sanitaire, au mieux en allongeant ou multipliant les services dans les cantines, au pire en donnant des paniers-repas froids aux enfants, ou carrément en supprimant le service. Pour nombre d'enfants des milieux populaires, le repas de la cantine est le seul repas équilibré de la journée. C'est une nouvelle fois une dégradation des conditions de vie et d'étude pour les plus pauvres, que le gouvernement entérine sans honte.

C'est dans ce contexte que plusieurs syndicats de l'Éducation nationale appellent à la grève mardi 26 janvier, contre les restrictions de moyens et un budget toujours aussi insuffisant.

Aline Urbain

Toulouse: l'éducation prioritaire sacrifiée

Jeudi 14 janvier, des enseignants des écoles d'éducation prioritaire du Grand Mirail, à Toulouse, étaient en grève pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et de celles de leurs élèves.

Leur assemblée générale a dressé un état des lieux accablant de la situation des écoles du secteur: manque chronique de remplaçants d'enseignants, qui s'ajoute à celui d'Atsem et d'agents techniques, compromettant plusieurs centaines de

demi-journées de classe depuis la rentrée. Il manque 23 postes d'AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap), ainsi que des places dans les structures en charge de l'accueil des enfants ne parlant pas français. À cela s'ajoutent une diminution drastique des réseaux d'aide aux élèves en difficulté et de la médecine scolaire, et la suppression du temps de concertation.

Rejoints sur la pause méridienne par leurs collègues non grévistes, mais tout aussi

révoltés, ils se sont rassemblés à une grosse centaine pour manifester leur colère et répondre à l'hypocrisie de ce gouvernement qui prétend se préoccuper des élèves des milieux défavorisés, aux cris de: «*Le Covid a bon dos, c'est des moyens qu'il nous faut!*» ou encore: «*Remplaçants REP+ supprimés, éducation prioritaire au rabais*». Rendez-vous a été pris pour la journée de grève nationale du 26 janvier.

Correspondant LO

Électricité: l'arnaque de la hausse

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) doit présenter dans les jours qui viennent un projet de nouvelle hausse des tarifs. Cette augmentation pourrait être de 1,73 % le 1^{er} février, et ses recommandations sont presque toujours appliquées.

Quand on fait le bilan, on voit que les tarifs ont augmenté d'environ 50 % en dix ans. Pourquoi ces hausses? Selon EDF, l'épidémie serait pour beaucoup dans les augmentations récentes et à venir. Car elle a ralenti l'entretien des centrales nucléaires, dont la production est tombée à la limite de l'insuffisant, et doit donc se procurer du courant sur le

marché, hors de prix en ce moment.

La capacité des centrales nucléaires, qui tourne autour de 65 à 70 gigawatts (GW) en temps normal, est en effet tombée à environ 45-50 GW, ce qui est limite. Même s'il existe des procédures de réduction de la consommation de 3 GW, ce qui pourrait suffire en cas de vague de froid, les

médias avertissent que des coupures seraient envisagées et qu'il faudra peut-être réduire sa consommation.

Mais ce n'est pas tout, loin de là. Les taxes ne cessent d'augmenter, et représentent maintenant 34 % des factures, soit autant que la fourniture du courant. Parmi elles, la CSPE, bien mal nommée Contribution au service public de l'électricité, compte pour 11 % du total, alors qu'elle soutient essentiellement les éoliennes et panneaux solaires, qui sont surtout privés. La CSPE a représenté

en tout un prélèvement de près de 8 milliards d'euros sur les factures en 2020, dont 5,166 milliards pour le solaire et l'éolien. À titre de comparaison, cela représente 41 % de la dépense estimée pour le fiasco de l'EPR de Flamanville. Mais, si l'EPR finira bien un jour par être terminé, la CSPE non seulement ne s'arrêtera pas, mais est prévue en constante augmentation.

Et puis il y a eu aussi une augmentation des tarifs en juin 2019, voulue par la CRE, dans le but d'aider les concurrents d'EDF qui risquaient d'être éliminés du marché si les prix EDF étaient trop bas. La hausse, considérable, était de 5,9 %. L'Autorité de la concurrence, organisme officiel, estimait alors que «*40 % de la hausse proposée ne correspondent pas à une augmentation des coûts de fourniture d'EDF mais ont pour but de permettre aux concurrents d'EDF de proposer des prix égaux ou inférieurs au tarif réglementé*». Que choisir? disait la même chose: «*La CRE augmente le tarif réglementé pour les sauver*». Dans cette

affaire, la CRE confirmait son rôle de défenseur de ces sociétés capitalistes contre les consommateurs.

À cela s'ajoute le gouffre financier des EPR, à Olkiluoto en Finlande, à Flamanville, et bientôt en Angleterre où on sait déjà que les deux EPR en construction verront leur prix augmenter. Dans cette affaire, en plus de l'incompétence notoire et coûteuse concernant les EPR, il y a arnaque sur arnaque. Et l'annonce, lors de l'ouverture du marché, que la concurrence allait faire baisser les prix apparaît aujourd'hui comme une triste blague.

Il est sûr qu'EDF a des frais pour entretenir les centrales et le réseau. Mais elle gagne des milliards d'euros pour cela. Rien qu'au premier semestre de cette année, son bénéfice, pourtant en baisse, représente 1,3 milliard d'euros de plus dans ses caisses. Toutes ces hausses, et la prochaine à venir, sont parfaitement injustifiées et ne servent qu'à plumer les clients.

André Victor



La centrale de Flamanville et l'EPR en construction.

Affaire Karachi: deux ministres dans le box... 25 ans plus tard

Depuis le 19 janvier, Édouard Balladur, Premier ministre de 1993 à 1995, doit répondre devant la Cour de justice de la République à Paris du financement occulte de sa campagne présidentielle de 1995 par le biais de contrats d'armement, le volet financier de ce qu'on a appelé l'affaire Karachi.

À la tête du gouvernement pendant deux ans, Balladur s'était imaginé qu'il pourrait damer le pion à son «ami de trente ans» Jacques Chirac et lui ravir la présidence de la République. Si finalement Chirac l'avait emporté, c'est la question du financement de sa campagne qui ramène Balladur devant la Cour de justice, seule habilitée à juger les ministres en infraction. À ses côtés dans le box, on trouve son ex-ministre de la Défense, François Léotard. Outre l'accusation de financement occulte de la campagne électorale, ils sont accusés de complicité d'abus de biens sociaux.

C'est en 2002 à Karachi, au Pakistan, que 14 personnes, parmi lesquelles 11 employés français de la Direction des constructions navales (DCN), ont été tuées dans un attentat à la voiture piégée contre leur

bus. Ces salariés venaient visiter le chantier où devait être construit un des trois sous-marins vendus par la France au Pakistan. Cette attaque n'a jamais été revendiquée.

Pendant les sept années qui ont suivi, un juge obsédé par l'antiterrorisme s'est évertué, sans succès, à voir dans l'attentat la signature d'al-Qaïda. Mais en 2009 une autre piste est apparue, celle de représailles pour des commissions promises lors de contrats d'armement mais jamais versées. Les pots-de-vin étaient en effet une pratique courante dans les négociations de contrats d'armement, avant de devenir une pratique illégale, nous dit-on.

Quant à l'attentat, un versement promis par le gouvernement Balladur-Léotard n'aurait pas eu lieu. En effet l'exécutif de Chirac, qui lui a succédé,

n'aurait rien versé et cette basse vengeance entre politiciens aurait été payée de leur vie par onze employés de la DCN.

Le tribunal va examiner deux contrats d'armement conclus par Balladur en 1994, portant sur trois sous-marins vendus au Pakistan pour 830 millions d'euros et deux fréquences militaires vendues à l'Arabie saoudite pour trois milliards, le tout accompagné de quelques dizaines de millions destinés à graisser la patte des intermédiaires.

Pour les sous-marins destinés au Pakistan, le ministre de la Défense François Léotard avait imposé deux intermédiaires: Ziad Takieddine et Abdul Rahman El-Assir, qui avaient participé aux négociations avec l'Arabie saoudite, écartant les intermédiaires habituels de la DCN, afin de permettre le financement de la campagne de Balladur via des rétrocommissions: les deux intermédiaires devaient toucher en effet 85% de leurs commissions dès la signature des contrats, un paiement rapide



Balladur et ses T-shirts de campagne en 1995.

assez inédit et qui, lui, aurait été effectif. Ces sommes semblent être celles qui ont alimenté la campagne de Balladur en 1995, et aussi les doutes du Conseil constitutionnel, qui s'est étonné des importants dépôts en espèces sur son compte. Trois jours après le premier tour, 10 millions de francs et quatre sacs de billets de 500 francs étaient versés en une fois, ce que l'équipe de Balladur explique par des collectes de meetings et des ventes de tee-shirts et de gadgets, ce qui est peu convaincant. Il est vrai que cela n'a pas empêché le Conseil

constitutionnel de valider le compte de campagne de Balladur.

Les deux prévenus affirment bien sûr n'avoir jamais été informés de tout cela. En théorie, ils risquent jusqu'à cinq ans de prison. Mais la Cour de justice de la République, connue pour sa lenteur (les deux ministres sont jugés 25 ans après les faits), n'a jamais condamné un seul ministre à de la prison ferme. Elle préfère la relaxe, le sursis, voire la dispense de peine. On saura bientôt si elle reste fidèle à ses habitudes.

Jacques Fontenoy

Aides aux entreprises: toujours plus



Le 14 janvier, Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, a annoncé une série d'aides supplémentaires aux entreprises.

Il ne s'agit pas des plus petites entreprises, dont la situation parfois difficile sert habituellement de prétexte à camoufler le soutien aux plus grandes.

Le ministre a tenu à souligner que des «structures importantes» allaient toucher de l'argent public, beaucoup d'argent public. Tout d'abord les entreprises qui fournissent habituellement des commerces fermés, comme les brasseurs qui livrent aux cafés ou les

blanchisseries industrielles qui s'occupent du linge des hôtels, voient le plafond de l'aide mensuelle passer de 10 000 à 200 000 euros, rétroactivement dès le mois de décembre. Le Maire a précisé que cette aide, qui s'ajoute à la prise en charge des salaires des employés en chômage partiel de longue durée, sera accordée quel que soit le nombre de salariés de l'entreprise.

Ensuite une nouvelle aide cible les grandes entreprises

dont le chiffre d'affaires dépasse un million d'euros par mois. Le ministre a cité à titre d'exemple les chaînes d'hôtels ou les restaurateurs qui ont plusieurs restaurants dans une même ville. C'est un vaste secteur dominé par de très grandes entreprises qui est concerné et qui comprend les casinos, les compagnies aériennes, les cinémas multiplex, les loueurs de voitures, l'industrie alimentaire, la publicité, etc. Ces patrons pourront recevoir jusqu'à trois millions d'euros d'ici juin 2021, et Bercy a indiqué travailler à une augmentation de ce plafond à l'avenir, si la Commission européenne donne son accord.

Ce fonds de solidarité coûte actuellement quatre milliards d'euros par mois à l'État, un chiffre qui ne comprend pas les dépenses liées au chômage partiel. Avec ces nouvelles aides aux grandes entreprises, il ne peut qu'augmenter.

Le gouvernement poursuit donc sa politique d'aide au grand patronat «quoi qu'il en coûte». C'est les classes populaires qu'on appellera à la financer.

Lucien Déroit

Assurance chômage: de nouvelles attaques en vue

Dans une note publiée le mardi 12 janvier, le Conseil d'analyse économique (CAE), une instance rattachée au Premier ministre, préconise des mesures chocs contre les chômeurs, sous prétexte de juguler la dette de l'Assurance chômage.

Alors que sa dette était déjà de 38 milliards d'euros fin 2019, les dépenses de l'Unedic ont augmenté de 32% en 2020 du fait de la forte poussée du chômage. Le patronat qui entend maintenir ses profits, quoi qu'il en coûte aux travailleurs, est bien évidemment responsable de cette situation de quasi-faillite de l'Assurance chômage.

Mais, loin de vouloir combattre le chômage, le regroupement de prétendus experts à l'économie qu'est le CAE profite de la situation pour avancer ses idées afin de s'en prendre aux chômeurs. Il préconise de supprimer purement et simplement l'Unedic et d'intégrer le

budget de l'Assurance chômage à celui de la Sécurité sociale, afin de mieux maîtriser l'évolution de la dépense publique dans son ensemble. Au lieu d'obéir à des règles fixes, le mode d'indemnisation serait modelé selon l'état du marché du travail. Mais qui portera un diagnostic sur l'état de ce marché? Quand on se souvient que Macron, il n'y a pas si longtemps, disait qu'il suffisait de traverser la rue pour trouver du travail, on peut être sûr que, si cette réforme voyait le jour, les gouvernants ne manqueraient pas de prétextes pour faire des coupes claires dans les revenus des chômeurs.

Denis Aler

Irlande : des crimes au nom de la religion

Mardi 12 janvier, un rapport d'enquête repris par le Premier ministre irlandais a révélé qu'environ 9 000 bébés et jeunes enfants sont morts par manque de soins, de nourriture ou du fait de mauvais traitements dans des Mother and baby homes entre 1922 et 1998, date où le dernier de ces centres fut fermé.

Tenues dans leur presque-totalité par des religieuses catholiques, ces Maisons de la mère et de l'enfant étaient de véritables prisons pour les jeunes femmes, qui devaient y travailler plusieurs années sans salaire pour « se repentir de leurs péchés » et rembourser leur prise en charge. Parallèlement à ces homes, les couvents cachaient aussi des Magdalen laundries, des laveries où les femmes pouvaient être enfermées à vie sans jugement, sur simple décision de la famille. Elles y subissaient brimades et humiliations tout en étant obligées d'effectuer gratuitement un travail pénible. Plus de 10 000 femmes y furent enfermées entre 1922 et 1996.

Il y a 25 ans encore, dans un pays de l'Union européenne où, théoriquement, existe l'égalité des droits entre les sexes, celles qui avaient le malheur de tomber enceintes hors mariage étaient considérées comme des parias. Rejetées par leur famille et par la société de la très catholique Irlande, elles se voyaient contraintes d'accoucher en cachette dans une de ces maisons, où elles devaient bien souvent abandonner leur enfant si elles voulaient pouvoir un jour se réinsérer socialement. Il arrivait à certaines de rester esclaves à vie dans une laverie liée à un couvent, source de revenus pour les religieuses.

L'enquête avait été ouverte

suite à la découverte, en 2014, de 796 corps de nourrissons et de jeunes enfants dans une fosse septique du couvent de Tuam, près de Galway, à l'ouest du pays. Il était hors de question, selon la religion catholique, de baptiser ces enfants nés hors mariage et, par conséquent, de les enterrer dignement dans un cimetière, lié lui aussi à une église.

Environ 57 000 enfants seraient nés en Irlande dans ces Homes entre 1930 et 1990. Un sur six y est mort. Quant aux survivants, l'avenir ne leur offrait guère des perspectives. Les plus chanceux, si on peut dire, étaient les enfants adoptés aux États-Unis. Ils étaient vendus sans vergogne par le couvent et la plupart du temps sans le consentement de leur mère biologique. Les autres étaient placés dans des fermes en Irlande, l'Église fournissant là aussi une main-d'œuvre gratuite.

Le Premier ministre,

Michael Martin, a présenté ses excuses au nom de l'État irlandais. Elles sont bien tardives, surtout si l'on considère que l'existence de ces prisons, où les femmes étaient des esclaves et les enfants une marchandise, était bien connue et admise par tous, à commencer par les

autorités. Ces excuses sont aussi bien peu de chose au regard de crimes commis au nom de la religion et couverts à tous les niveaux par un appareil d'État dans lequel l'Église catholique et sa morale réactionnaire restent prédominants.

Marianne Lamiral



La sépulture collective du Bon secours, Maison de la mère et de l'enfant, à Tuam.

Pays-Bas : la chasse aux pauvres fait tomber le gouvernement

Le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, et son gouvernement ont démissionné le 15 janvier. Cela fait suite à la publication en fin d'année d'un rapport parlementaire sur le traitement subi par de nombreuses familles pauvres ayant droit aux allocations familiales.

De 2011 à 2019, l'administration fiscale a en effet accusé faussement des milliers de familles de fraude aux allocations. 26 000 personnes ont ainsi été obligées de rembourser des sommes de plusieurs milliers d'euros

auxquelles elles avaient pourtant droit.

À présent, le gouvernement promet de les indemniser à hauteur de 30 000 euros sous quatre mois. Mais cela n'effacera pas les effets de cette chasse aux pauvres,

qui a plongé des familles dans la misère et entraîné des drames. Rutte lui-même a admis que « des innocents ont été criminalisés, leurs vies ont été détruites ».

En fait, les coalitions dominées par droite et dirigées par Rutte depuis 2010 faisaient des immigrés des boucs émissaires : une partie des familles accusées de fraude étaient binationales et faisaient l'objet d'un fichage ethnique. Le dirigeant du Parti travailliste, Lodewijk

Asscher, avait d'ailleurs participé à la mise en œuvre de cette politique de 2012 à 2017, quand il était ministre des Affaires sociales et vice-Premier ministre du second gouvernement de coalition de Rutte. Suite à la révélation du scandale des allocations familiales, Asscher a dû abandonner la direction de son parti début janvier.

La démission du Premier ministre conservateur s'est effectuée sous la menace d'un vote de défiance

au Parlement. Mais Rutte va continuer à gérer les affaires courantes, avant des élections législatives prévues dans deux mois qu'il espère remporter pour se maintenir au pouvoir. Cette démission se réduira peut-être à une manœuvre électorale.

Il reste que ce sont tous les partis, de la droite au centre-gauche, qui partagent la responsabilité de cette politique antipauvres et anti-immigrés.

Lucien Déroit

États-Unis : le Capitole, symbole de quelle démocratie ?

Dans son numéro du 18 janvier, le journal trotskyste des États-Unis *The Spark* revient sur l'histoire du Capitole, le bâtiment du Congrès, pris d'assaut le 6 janvier dernier.

Joe Biden a déclaré que les personnes appartenant à des organisations de droite comme le KKK qui ont pris d'assaut le bâtiment du Capitole « ne reflètent pas la véritable Amérique ». En fait, l'histoire du bâtiment du Capitole montre le contraire.

À l'intérieur du dôme du Capitole, il y a des fresques, des frises et des peintures à l'huile géantes représentant des scènes de l'histoire des États-Unis. Elles montrent les explorateurs européens et les « pères fondateurs », comme s'ils étaient les seuls à avoir construit le pays.

Certaines représentent des Indiens, comme s'ils avaient été « sauvés » par ces explorateurs : l'une d'elles montre même l'Amérindienne Pocahontas agenouillée pour le baptême, entouré d'hommes blancs debout.

Ces images ne montrent pas du tout l'esclavage. Les militants abolitionnistes Frederick Douglass (1818-1895), Harriet Tubman (1821-1913) ou Sojourner Truth (1797-1883) n'y figurent pas. La seule représentation d'une personne noire dans toute la rotonde du Capitole est un petit buste

de Martin Luther King.

Ce n'est qu'en 2012 qu'un petit repère a été placé dans un coin de la salle de l'Émancipation, rebaptisée ainsi afin de commémorer le travail des esclaves qui ont construit pour l'essentiel le Capitole.

Le site Internet officiel du Capitole donne une longue description de sa construction, sans mentionner les esclaves qui ont posé ses fondations. Il donne plutôt l'impression que les architectes ont « accompli les travaux » eux-mêmes. Il faut se rendre dans une partie distincte du site, celle qui concerne le repère historique de 2012, pour apprendre que « la majorité des



Le Baptême de Pocahontas par John Chapman au Capitole.

travaux ont été réalisés par les ouvriers de la région, qui étaient pour la plupart des esclaves afro-américains ». C'est même un esclave, Philip Reid, qui a moulé en 1860 la statue de la Liberté placée au sommet du dôme du Capitole, et qui a trouvé comment la transporter et

l'installer !

De riches racistes véhiculent une « fake news » historique, et affirment avec leurs symboles qu'ils sont les seuls à avoir droit à ce pays : c'est aussi américain que le bâtiment du Capitole lui-même !

The Spark

Tunisie : la parole des affamés

Depuis le 17 janvier, des manifestations de colère ont explosé, en particulier le soir, dans plusieurs villes déshéritées du centre et de l'ouest de la Tunisie, ainsi que dans les banlieues pauvres du Grand Tunis. Ce sont celles-là mêmes où, il y a dix ans, la population ouvrière et la jeunesse pauvre manifestaient contre la dictature de Ben Ali, jusqu'à imposer son départ.

Ben Ali et sa belle famille unanimement détestée, les Trabelsi, étaient installés au cœur d'un système corrompu. Le parti au pouvoir, le RCD, accompagnait sans sourciller l'enrichissement éhonté d'une bourgeoisie locale et européenne, aux dépens d'une population vivant aux deux tiers dans le dénuement. Le déclencheur du soulèvement populaire, début des « printemps arabes », fut, en décembre 2010, le suicide par le feu du jeune vendeur de légumes Mohamed Bouazizi, à Sidi Bouzid, dans une des régions les plus pauvres du pays.

La chute du dictateur pouvait susciter d'immenses espoirs bien au-delà du pays. Dix ans plus tard, trois présidents de la République et huit gouvernements plus loin, malgré le départ de Ben Ali, la situation sociale des onze millions d'habitants ne s'est guère améliorée. Les grandes familles propriétaires des richesses minières regardent grossir leurs comptes en banque, sans embaucher et sans y être contraintes par des autorités locales

impuissantes ou corrompues.

La crise économique mondiale, frappant aussi la Tunisie, a appauvri davantage les gouvernorats déshérités, et la jeunesse de Kasserine, Siliana, Sidi Bouzid, Tataouine ou Kairouan est toujours à la recherche de moyens de survie. À Tunis même, un mouvement de jeunes diplômés sans travail se poursuit depuis plusieurs mois dans un sit-in permanent, certains venant d'entamer une grève de la faim. Les protestations rencontrent la sympathie du reste de la population des villes pauvres, mais également la répression policière. Populaires, ces mouvements de colère le sont, car ils expriment l'exaspération de ceux qui, à cause de l'inflation, voient les prix augmenter, les produits alimentaires de première nécessité manquer alors que la spéculation alimentaire le marché noir. Pendant ce temps, le chômage se maintient à un niveau insupportable et les services publics ne cessent de se dégrader, notamment dans la santé.

La pandémie du Covid-19



À Ettadhamen, près de Tunis, le 18 janvier.

a sévi comme ailleurs, mais les inégalités territoriales l'ont rendue d'autant plus pénible dans des villes où l'accès aux soins reste un privilège. Dans le gouvernorat de Tataouine par exemple, les dernières statistiques montrent qu'il n'existe que trois gynécologues-obstétriciens pour les 150 000 habitants ! L'hôpital de Tataouine comme celui de Kasserine ne disposent d'aucun médecin réanimateur. Quant aux services de dépistage, aux

laboratoires, on n'en trouve quasiment pas dans les gouvernorats, où le nombre de malades est le plus élevé.

Le surcroît de colère ayant provoqué les manifestations de ces derniers jours semble être lié à la décision du gouvernement Mechichi d'avancer le couvre-feu à 16 heures. Des manifestations rassemblent dans certains cas des syndicalistes et militants de gauche, comme à Gafsa le 19 janvier où les participants appelaient à

se révolter contre le gouvernement et l'alliance des partis politiques mafieux et des corrompus qui le soutiennent. Mais d'autres, la nuit, sont le fait de jeunes, de très jeunes, désespérés par l'absence de perspectives. Pour toute réponse, le Premier ministre et ministre de l'Intérieur ne sait qu'envoyer les forces de sécurité, puis les féliciter... des 600 arrestations qu'elles ont réalisées.

Viviane Lafont

Mozambique : Total profite, la population souffre

Total a annoncé qu'il allait retirer une partie de son personnel du site de Cabo Delgado au Mozambique, à cause de l'insécurité. Le groupe pétrolier y est engagé dans un immense projet de gaz liquéfié où il a prévu d'investir 20 milliards de dollars. Mais les attaques de groupes djihadistes ne cessent de se rapprocher de ses installations.

Depuis 2010, la découverte de gigantesques champs gaziers en mer a attiré dans la région les principales compagnies pétrolières mondiales. Total, ExxonMobil, ENI se partagent l'essentiel du gâteau, financés par le gratin des banques mondiales. Les réserves sont estimées à 5 000 milliards de mètres cubes, du même niveau que celle du Nigeria, où se trouvaient jusqu'à maintenant les principaux gisements d'Afrique.

Rien dans ce pactole ne profitera à la population du Mozambique. Le gaz extrait en mer, après avoir été liquéfié dans une usine sur la côte, sera exporté en Europe ou en Asie. Des contrats pour la construction de 19 méthaniers géants viennent d'être signés à cet effet avec les

armateurs japonais ou grecs. Il en sera du Mozambique comme du Nigeria qui, bien qu'étant le premier producteur de pétrole d'Afrique, doit importer la quasi-totalité de celui qu'il consomme, faute de raffineries dignes de ce nom.

Les revenus fiscaux générés par les sommes que les compagnies pétrolières voudront bien déclarer iront dans la poche des dirigeants du pays et ne serviront certainement pas, contrairement aux déclarations hypocrites du FMI, à « réduire drastiquement la pauvreté ». Le Mozambique est l'un des 25 pays les plus corrompus du monde et ses finances ne se sont pas encore relevées du scandale de la « dette cachée », lorsqu'on apprit en 2016 que l'État avait emprunté dans la plus totale opacité 1,7 milliard d'euros

pour l'achat de navires. Les compagnies pétrolières arrosent généreusement l'élite gouvernementale pour arracher un champ de production en mer, un emplacement sur terre ou la protection de l'armée.

La population pour sa part a déjà pu mesurer les maux qu'allait lui apporter l'arrivée des compagnies pétrolières. De nombreux paysans et pêcheurs ont été expulsés de leurs villages pour faire place

aux nouvelles installations. Des groupes djihadistes, alimentés en recrues par toutes ces frustrations, ont pris de plus en plus d'ampleur. Ils attaquent les installations et le personnel des compagnies pétrolières, et persécutent les villageois. Celles-ci entretiennent pour se protéger de véritables petites armées : hommes des entreprises françaises dites de sécurité, mercenaires sud-africains ou russes du groupe Wagner. Les

villageois, eux, n'ont aucune protection et tentent de survivre entre les exactions des djihadistes et celles de l'armée mozambicaine. Le conflit a déjà fait 4 500 victimes, et 250 000 déplacés ont dû quitter leur foyer.

Avec le capitalisme, la découverte de richesses dans un pays pauvre est un pactole pour les trusts et les élites dirigeantes, mais une calamité pour la population.

Daniel Mescla



Distribution d'aide alimentaire dans un village du Cabo Delgado en août 2020.

Australie : les réfugiés emprisonnés se révoltent

Dans la nuit du 5 au 6 janvier, les 220 migrants détenus dans le centre australien de rétention de l'île de Christmas, surnommée l'île de la Détenation, perdue dans l'océan Indien, se sont révoltés contre leurs conditions de vie. Après que les autorités leur ont interdit de manifester, plusieurs d'entre eux, révoltés, désespérés, ont mis le feu à des bâtiments.

Depuis sept ans l'Australie, l'un des pays les plus riches du monde, refuse l'asile à tous les réfugiés qui y arrivent en bateau. La démagogie xénophobe des gouvernements les amène à maintenir ces migrants en détention, dans les conditions les plus difficiles et les plus inhumaines jusqu'à ce qu'ils craquent et quittent le pays. Dans l'île de Christmas, ils sont confinés jusqu'à vingt-deux heures par jour dans leur cellule, sans réseau de téléphonie permettant de contacter leur famille, sans Internet, avec des cigarettes trop chères. Nombre d'entre eux ont des problèmes de santé mentale et

physique. Leur détention, dans des conditions pires que celles des prisons, est sans fin.

L'île de la Détenation n'est pas un cas isolé, mais une politique. Cet été, la presse a rapporté des manifestations d'autres réfugiés, afghans, syriens ou irakiens, parqués dans des hôtels des grandes villes d'Australie, surveillés en permanence avec interdiction d'en sortir. L'Australie a même sous-traité l'emprisonnement de milliers de réfugiés sur l'île de Manus en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et à Nauru dans le Pacifique. Dans ces camps, nombre d'entre eux, dont des enfants, ont



Le camp de rétention de Christmas island.

sombré dans la dépression. Ce n'est que face aux critiques que le gouvernement a décidé fin 2018 d'évacuer les mineurs.

D'autres États créent des camps de concentration. Au Bangladesh, près de 900 000 Rohingyas meurent à petit feu dans des conditions indignes. Les autorités ont récemment accéléré le transfert de dizaines de milliers d'entre eux sur une île de formation récente, menacée en

permanence d'être inondée. Au Myanmar voisin, la détention et la persécution de dizaines de milliers de Rohingyas dans des camps sordides continuent.

La maltraitance des réfugiés n'est pas une particularité des pays pauvres et asiatiques. Les gouvernements des pays riches et dits démocratiques d'Europe ont aussi leurs camps et sous-traitent la détention des réfugiés à des pays tels que la Libye, la Tunisie

et la Turquie.

Sans même parler du réchauffement climatique, la crise du capitalisme, la misère croissante et les guerres récurrentes poussent inévitablement sur les routes des millions d'hommes et de femmes. Dresser des barbelés pour les empêcher de passer et les parquer dans des camps n'est pas nouveau dans l'histoire. C'est toujours aussi inhumain et criminel.

Serge Benham

Grèce : moins de médecins, mais plus de Rafale

Le Parlement grec a adopté le 14 janvier le projet de loi sur l'acquisition de 18 avions Rafale. L'achat concerne douze avions d'occasion provenant de l'armée française et six avions neufs.

C'est un cadeau de plus pour Dassault, l'avionneur choyé par le gouvernement français, et un trou de plus

dans le budget grec. Il en coûtera en effet au total 2,5 milliards d'euros, pour des livraisons entre 2021 et 2023.

Dès décembre 2020, lors du vote du budget, le gouvernement avait insisté sur la nécessité de maintenir la suprématie de l'armée grecque dans les airs et de procéder à cet achat qui, prétend-il, change l'équilibre des forces, bien sûr

face à la Turquie à laquelle la Grèce s'affronte pour la recherche et l'exploitation de gisements d'hydrocarbures en mer Égée. Pour cela, il est prévu au total 11,5 milliards d'euros pour les prochaines années, des frégates devant venir renforcer l'arsenal. Le budget de la Défense va augmenter de 57 % alors que le budget de la Santé baisse de 17 % par rapport à 2020.

La première phase de la pandémie a touché un système de santé en pleine déliquescence : en dix ans, il avait perdu 25 000 emplois, selon le syndicat des travailleurs hospitaliers. Des milliers de médecins avaient quitté le pays. Onze hôpitaux avaient fermé, plus de 800 cliniques également. Le plus grand hôpital d'Athènes, Evangelismos, aurait eu besoin, selon un représentant du personnel,

d'embaucher mille personnes. Comme ailleurs, le système n'a à peu près tenu que grâce au dévouement et à l'acharnement des travailleurs.

La deuxième vague a été plus lourde, en particulier dans le Nord et en Attique. Et maintenant, en Grèce comme ailleurs, la logistique de la vaccination patine. À la mi-janvier, le bilan global depuis l'apparition du coronavirus a atteint plus de 145 000 personnes et causé 5 300 décès.

La priorité donnée au budget de la Défense est une calamité supplémentaire, dans un pays économiquement épuisé, où le salaire moyen, selon Eurostat, a baissé de 7 %, où le chômage est en hausse de 8 %, selon les chiffres officiels pourtant totalement sous-évalués.

Sylvie Maréchal



REPORTERS.JPG

BlackRock toujours plus gros, jusqu'où ?

Alors que l'économie mondiale a connu en 2020 sa plus forte récession depuis la crise des années 1930, BlackRock, le premier fonds financier mondial, a vu ses encours augmenter de façon spectaculaire, pour atteindre 8 680 milliards de dollars. Un montant qui équivaut au PIB cumulé de

l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne.

BlackRock symbolise à lui seul le parasitisme de la finance sur l'économie. Ce mastodonte gère des actifs de nombreux milliards, dont Warren Buffett, la reine d'Angleterre, la famille Rothschild ou encore George Soros. BlackRock a des intérêts

partout. Il détient au moins 5 % des actions de près de la moitié des grandes entreprises américaines. En France, il est présent dans le capital de la plupart des entreprises du CAC 40.

Rien qu'au dernier trimestre 2020, BlackRock a augmenté ses encours de 900 milliards de dollars et a vu ses bénéfices

augmenter de 19 %. Il profite ainsi de l'envolée des places boursières. Cette bonne santé des marchés financiers, pour reprendre l'expression des économistes, n'est pas due au hasard. Elle est la conséquence des plans de relance des gouvernements et des mesures de soutien des banques centrales. Ces

mesures n'empêchent en rien les licenciements et les fermetures d'usines. Par contre, elles permettent à la spéculation d'atteindre des proportions jamais vues, préparant ainsi les prochains soubresauts boursiers aux conséquences dévastatrices pour toute l'économie.

Denis Aler

Janvier 1921 :

Le congrès de Livourne et la fondation du PC d'Italie

Cet article nous est adressé par nos camarades italiens de L'Internazionale (Italie - UCI)

Il y a cent ans, le 21 janvier 1921, dernier jour du congrès socialiste convoqué dans la ville de Livourne, la scission de celui-ci donnait naissance au Parti communiste d'Italie (PCd'I) section de l'Internationale communiste. Un groupe nombreux de délégués, sortis en chantant *L'Internationale* du théâtre Goldoni où se déroulait le congrès, se retrouva non loin de là, au théâtre San Marco, pour proclamer le nouveau parti.

Le prolétariat italien et ses meilleurs dirigeants avaient été plongés dans la vague révolutionnaire qui avait suivi la Première Guerre mondiale. La nais-

socialiste. Les partis communistes prenaient corps.

Dès sa fondation, en 1919, la nouvelle Internationale s'était donné l'objectif de former des organisations authentiquement communistes, mais la force de la tradition et des liens avec l'ancien parti avaient retardé, en Italie comme dans d'autres pays, le choix de la rupture.

Le congrès de Livourne

En Italie, les grèves et les occupations des usines et des terres, les insurrections spontanées survenues au cours des années 1919 et 1920, avaient été vaincues

communiste, y compris le dirigeant réformiste Filippo Turati. Mais, dans la discussion autour des 21 conditions d'admission fixées par l'Internationale, les divergences ressurgirent. Ce n'était pas une question formelle. Bordiga et les autres représentants du courant communiste insistaient sur la nécessité d'exclure les réformistes et de se placer entièrement sur le terrain défini par l'Internationale. Pour le maximaliste Serrati, qui nommait sa fraction « les communistes unitaires », la ligne de l'Internationale devait être suivie en tenant compte des particularités italiennes, autrement dit sans exclure l'aile réformiste du parti. Lors du vote final, la motion réformiste obtint 14 695 voix d'adhérents, celle des « communistes unitaires » de Serrati 98 028, celle des communistes 58 783.

Pietro Nenni, représentant d'un maximalisme confus, écrivit : « C'est dans la scission, qui laissa deux partis communistes ennemis féroces l'un de l'autre, et dans l'un desquels étaient prisonniers les réformistes et les centristes, que l'on doit rechercher la cause de la désorientation qui frappa les masses et qui les offrit, sans défense, aux assauts de la réaction. » Cette analyse occultait la responsabilité écrasante des dirigeants socialistes réformistes, dont la

la création de la Fédération des Jeunes Communistes. L'historien du mouvement ouvrier Giovanni Gozzini écrit : « Elle représentait une force organisée non négligeable, égale en nombre mais certainement supérieure par la solidité et l'ancienneté de ses structures à celle du nouveau Parti communiste, avec 55 813 inscrits, leur nombre ayant augmenté de plus de 700 % entre 1918 et la fin de 1920. »

phénomène qui favorisa la dégénérescence bureaucratique de l'Union soviétique renforça dans tous les pays les courants politiques et les gouvernements les plus hostiles au prolétariat. La bourgeoisie regagna du terrain et son économie retrouva une stabilité précaire. Elle put compter sur l'appui du Parti socialiste, qui sabota la résistance ouvrière aux agressions fascistes, encourageant toutes les il-



Le théâtre Goldoni au moment du congrès socialiste.

sance du PCd'I en résultait. La révolution prolétarienne, si longtemps évoquée, était devenue réalité avec la révolution russe d'Octobre 1917, qui avait décrété le pouvoir des conseils d'ouvriers, de paysans et de soldats. La haine contre les gouvernants, la bourgeoisie, les états-majors, ressentie par des millions de jeunes envoyés se battre dans les tranchées, trouvait ainsi un formidable point d'appui. Le mot d'ordre *Faire comme en Russie* avait commencé à circuler jusque sur les champs de bataille. La crise économique qui avait suivi la guerre avait encore accru la popularité des idées socialistes et révolutionnaires.

grâce à la trahison des chefs syndicaux, socialistes en paroles mais réformistes en fait, de la Confédération du travail (CGL). Les louvoie-



Les délégués fondateurs du nouveau parti.

ments, le manque de fermeté, la confusion politique des chefs socialistes, même se disant « maximalistes » et opposants des réformistes, avaient eux aussi paralysé le mouvement révolutionnaire. Pendant la période la plus brûlante de ces luttes de classe, les travailleurs n'avaient pas pu compter sur un parti résolu à aller vers la prise du pouvoir.

Au congrès de Livourne, toutes les composantes du Parti socialiste se déclarèrent favorables à l'adhésion à l'Internationale

politique avait été un obstacle à la révolution. Une responsabilité qu'ils partageaient avec les maximalistes, adeptes de la phrase révolutionnaire mais incapables d'action, qui avaient couvert les réformistes sur leur gauche et refusèrent de se joindre au nouveau parti communiste.

Les jeunes communistes

Peu après le congrès de Livourne, le 29 janvier, celui de la Fédération des Jeunes Socialistes aboutit à



Même sans la Fédération des Jeunes, le mouvement communiste était essentiellement fait de jeunes. Là où manquait l'expérience, se trouvaient des réserves de courage, d'enthousiasme et d'esprit de sacrifice. Parmi les dirigeants du parti à sa fondation, aucun n'avait dépassé quarante ans, à part Antonio Graziadei qui en avait 48. Amadeo Bordiga, en avait 32, Umberto Terracini 26, Antonio Gramsci 30, Palmiro Togliatti 28 et Bruno Fortichiari 29. Parmi les inscrits, l'âge moyen était encore moins élevé.

La tactique des communistes

Le jeune Parti communiste, malgré des erreurs et une politique souvent sectaire, fut le premier parti à militer pour la dictature du prolétariat en Italie, en opposition à la formulation ambiguë de « conquête des pouvoirs publics » du vieux programme socialiste. Il le fit parmi les travailleurs et avec l'appui d'une fraction non négligeable d'entre eux. Suivant les enseignements de la révolution russe, il sut déplacer le centre de son action du terrain électoral vers l'intervention au sein des masses et fut la composante la plus active et la plus résolue de la lutte contre le fascisme de Mussolini.

Ce n'est pas la scission de Livourne qui permit la victoire de celui-ci, mais le reflux général du cycle révolutionnaire. Le même

lusions dans la protection offerte par la légalité. Au moment où les fascistes en chemise noire incendiaient les Bourses du travail, agressaient et tuaient les travailleurs dans les villes et dans les campagnes, il ne sut qu'appeler à la patience, à la non-violence, à supporter les exactions.

Au fur et à mesure de la victoire du parti de Mussolini et de sa transformation, passant d'une agence d'assassins à la solde des industriels et des grands propriétaires terriens à une solution de remplacement du pouvoir bourgeois, l'activité du Parti communiste devint toujours plus difficile. Ses dirigeants et militants les plus connus furent arrêtés. L'Union soviétique, jusque-là point d'appui du mouvement révolutionnaire mondial, devenait un rempart du conservatisme social. La liquidation de l'ancien groupe dirigeant du PCd'I, surtout lié à Bordiga, se fit sous l'influence de la nouvelle orientation stalinienne en Russie.

Pour les militants d'aujourd'hui, les enseignements des premières luttes des communistes italiens restent une partie intégrante de leur patrimoine politique révolutionnaire, de même que la conscience que la construction d'un nouveau parti communiste parmi les travailleurs devra s'appuyer sur cette expérience.

L'Internazionale

Marins : prisonniers au long cours

Après l'Australie en novembre, le Canada a décidé le 19 janvier d'appliquer le règlement concernant la relève des équipages de la marine marchande. Depuis le début de la pandémie en effet des centaines de milliers de marins au long cours sont bloqués sur leurs navires pendant des périodes excédant de beaucoup les onze mois réglementaires

La restriction des transports aériens, les obligations de quarantaine, les interdictions de descendre à terre font que les relèves d'équipages ne sont pas assurées. Celles-ci s'effectuent d'ordinaire dans un port quelconque où le nouvel équipage arrive de divers pays en avion et d'où l'équipage relevé repart par le même moyen.

Cette opération est rendue difficile et coûteuse par la pandémie, mais pas impossible, exactement comme la protection des travailleurs des autres secteurs. Les grandes compagnies ayant pignon sur rue et sensibles aux protestations des syndicats, aux reportages à la télévision et à l'émotion de l'opinion publique, ont effectué la relève de certains leurs marins, souvent les plus qualifiés ou les titulaires de la

carte d'identité nationale. Les navires croisant dans l'océan Indien peuvent ainsi, lorsque les armateurs acceptent de payer, effectuer une relève sécurisée à La Réunion. Mais les quelques milliers de marins qui ont ainsi été relevés depuis l'été sont une goutte d'eau dans la mer.

L'Organisation internationale du Travail a publié en juillet une note rappelant que la durée maximum d'embarquement est de 11 mois, éventuellement prolongeable si les marins sont volontaires. En novembre, les autorités d'un port australien ont constaté que des marins étaient au travail depuis, 18, 20 et même 24 mois et absolument pas volontaires ! Le navire a été retenu et l'Australie a annoncé que devant des cas semblables elle se retournera désormais contre les



L'équipage philippin du bétailier l'Alondra confiné à bord.

armateurs. Le 19 janvier, un deuxième pays, le Canada, a annoncé vouloir à son tour appliquer la loi de la seule façon possible, en retenant le navire jusqu'à ce que l'armateur organise la relève à ses frais.

Même si cela n'en reste pas à des discours, ce sera difficile à appliquer. Les armateurs les plus véreux préfèrent souvent abandonner l'équipage, la cargaison et même le bateau plutôt que de payer

ce qu'ils doivent. Mais les gouvernements des prétendues nations civilisées, comme la France, n'ont même pas pris la peine de faire appliquer la loi, tant la protection des profits et le droit des patrons leur sont sacrés. Pendant ce

temps des dizaines de milliers de marins sont prisonniers, épuisés, séparés des leurs. Des naufrages récents ne s'expliquent que par cet épuisement, les cas de suicide sont avérés. À quand les mutineries ?

Paul Galois

Nestlé - Itancourt : entre engagement et réalité

L'usine Nestlé d'Itancourt dans l'Aisne, qui fabriquait des soupes et employait 158 personnes, a fermé ses portes le 31 décembre 2020.

Lors de l'annonce de la fermeture, la direction avait prétendu que personne ne resterait sur le carreau. Il y aurait une cinquantaine de départs à la retraite, anticipée ou non, et les autres salariés seraient reclassés à l'intérieur du groupe dans un rayon de 50 km, à moins qu'ils ne choisissent de quitter l'entreprise avec une aide.

Les salariés s'étaient mis en grève le 20 février dernier pour protester contre la fermeture et les conditions de départ que ce groupe richissime proposait. Le confinement a brisé leur mouvement. Puis la direction a relancé la production jusqu'au 21 décembre.

Si elle a fourni les informations sur les postes

possibles dans les autres usines, elle l'a fait sans se presser, amplifiant l'angoisse de chaque famille. Chacun était censé demander un poste précis, avant de s'apercevoir que, dans bien des cas, il n'existait pas.

Ainsi, un an après la décision de fermeture, alors que le groupe s'était engagé à trouver une place à tous, il reste une vingtaine de personnes sans solution, et encore plusieurs dizaines de salariés ont trouvé par eux-mêmes des postes dans d'autres entreprises. Et il faut ajouter à ce bilan les conséquences sur les sous-traitants et les arrêts de contrats intérimaires dont certains étaient dans l'entreprise depuis des années.

Correspondant LO

Orange - Lyon : des méthodes révoltantes



Devant le nouveau bâtiment d'Orange à Lyon le 18 janvier.

Pour vendre des raccordements de fibre optique, Orange sous-traite le démarchage à domicile. L'entreprise Sales in Motion emploie pour cela 140 travailleurs, qui doivent être autoentrepreneurs, donc sans contrat de travail.

En cas de conflit avec leur employeur, ceux-ci se retrouvent sans travail, sans revenu et sans indemnité de chômage. Ils doivent aussi fournir leur véhicule, pour travailler comme s'ils étaient indépendants. Mais ce sont les deux employeurs, Sales et Orange, qui désignent les villes et zones à prospecter, les objectifs

de vente, fixent la rémunération et sanctionnent s'ils ne sont pas satisfaits. En plus, ils ne payent les vendeurs que lorsque le raccordement a été effectué par un autre sous-traitant, qu'il fonctionne et que le client a émis un avis favorable. Ce n'est rien d'autre que du travail à la tâche, par des travailleurs pieds et

poings liés.

Depuis quelques mois, plusieurs de ces travailleurs revendiquent de meilleures conditions d'emploi, manifestent devant des sites ou des boutiques Orange, malgré le confinement. Ils ont aussi entamé des démarches juridiques pour être considérés comme des salariés. Lundi 18 janvier, ils étaient à Lyon devant le nouveau bâtiment d'Orange Lyon Lacassagne. Ils ont bien l'intention de continuer.

Correspondant LO



Lors de la grève de février 2020.

Le 4 février: affirmer les revendications du monde du travail

La CGT, la FSU, Solidaires et des organisations étudiantes et lycéennes se sont entendues pour appeler à une journée interprofessionnelle de mobilisation et de grève jeudi 4 février.

Depuis le début de la crise sanitaire, les confédérations syndicales n'ont guère pris d'initiatives, et même si celle-ci arrive tard, elle est bienvenue.

Il est en effet de l'intérêt des travailleurs de se saisir de cette occasion pour faire entendre leurs revendications et dire clairement que seule une mobilisation large, unitaire et déterminée pourra permettre au monde du travail de défendre ses droits, les emplois et les salaires.

Une telle mobilisation est possible et nécessaire. Pour être victorieuse, elle devra mettre en avant des revendications susceptibles d'être reprises par tous les travailleurs, quel que soit leur secteur d'activité, qu'ils soient en CDI, précaires ou privés d'emploi. Mettre fin au chômage est possible, en imposant la répartition du travail entre tous avec maintien du salaire. Pour garantir à chacun le droit et les moyens de vivre correctement, il faudra exiger des



augmentations de salaire indexées sur le coût de la vie. Pour financer ces mesures, l'argent existe dans les coffres-forts des grands

groupes capitalistes et de leurs actionnaires!

Ceux qui feront grève et manifesteront dans tout le pays le 4 février affirmeront

ainsi leur volonté de se défendre et de préparer la nécessaire contre-offensive du monde du travail.

Marc Rémy

Iveco Bus – Annonay: les profits de la pandémie

À Annonay, en Ardèche, entre 1 300 et 1 700 travailleurs produisent des bus et des cars Iveco. Tout au long de l'année 2020, les patrons de l'entreprise ont utilisé l'ambiance créée par le Covid pour augmenter leurs profits malgré la crise économique.

À partir de mars, l'usine a été arrêtée sept semaines, prises sur les congés ou en chômage partiel, non pas pour raison sanitaire, mais à cause de problèmes d'approvisionnement de pièces venues de Chine et d'Italie. Le patron a ainsi fait payer ses frais par l'État, et surtout par les ouvriers, qui ont perdu une grande partie de leurs congés.

Progressivement, il a ensuite mis fin à toutes les missions d'intérim, alors que la production, elle, continuait à un rythme élevé.

Dans certains ateliers, les rythmes de travail ont atteint des sommets alors qu'il manquait du monde, certains travailleurs devant tenir deux postes. Là où la charge était plus réduite, la hiérarchie a imposé des mutations forcées. Elle a constamment soufflé le chaud et le froid pour entretenir un climat d'inquiétude et faire accepter une tension permanente qui a engendré de nombreux accidents, malaises, démissions.

Au total, en 2020, l'usine a produit 1 550 bus et cars, soit autant qu'en 2019 malgré les arrêts et la réduction des effectifs. En 2019, le groupe avait réalisé 1,5 milliard de bénéfices, soit

2 000 euros par salarié et par mois. En 2020, il a augmenté sa trésorerie de 3 milliards. Rien qu'en prenant sur ce magot produit par les ouvriers, il y aurait de quoi assurer un salaire décent à tous, intérimaires compris, durant toute l'année 2021. Malgré les discours du patron, pour lui, le Covid est une bonne affaire.

Fin décembre, après avoir fait des stocks, l'usine a de nouveau été arrêtée cinq semaines, les ouvriers étant obligés de poser dès le début janvier des congés de 2021. Le patron entretient le flou sur l'avenir, et parle à nouveau de chômage partiel pour le premier trimestre. La seule chose claire est que de nouvelles attaques se préparent.

Face à la dégradation des conditions de travail et malgré l'ambiance délétère entretenue par la hiérarchie, diverses réactions individuelles mais aussi quelques débrayages collectifs dans plusieurs ateliers ont eu lieu cette année. Cela conforte tous ceux qui pensent que, face à l'offensive du patron, il faut ignorer ses discours mensongers et se préparer à l'action collective.

Correspondant LO

Renault: De Meo et "l'âme" du profit

« Quand on se reconnecte à ses racines, on retrouve son âme. » L'auteur de cette banalité n'est pas le pape François, mais Luca De Meo, directeur général du groupe Renault depuis six mois.

En annonçant la reprise d'une version rénovée et électrique de la vieille R5, De Meo promet aux actionnaires, sinon de retrouver « l'âme » de Renault, du moins de rétablir un taux de profit jugé insuffisant ces dernières années. Pour ce faire, sous le terme « renaissance », le directeur général a présenté sa future stratégie, censée redresser la « rentabilité ». Le mot-clé est lâché. « Sur les dernières années, Renault a un peu loupé le train », commente-t-il en faisant allusion aux pertes, l'an passé, de l'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi, 7 milliards d'euros rien que pour le premier semestre.

De Meo annonce miser non plus sur les volumes, qui ne parviennent pas à s'écouler, mais sur la valeur rapportée par chaque véhicule vendu. Clairement, il explique qu'il vaut

mieux vendre moins, mais plus cher, le prix de la voiture vendue devant selon lui augmenter en moyenne de 5 000 euros. Le projet y conduisant consiste à arrêter la production de petites citadines aux marges insuffisantes et à monter en gamme en fabriquant des voitures plus grosses, plus chères et plus rentables pour le constructeur, sinon pour l'utilisateur. Les motorisations électrique et hybride, dans l'air du temps, font partie du projet.

Mais surtout, plus que des idées pour vendre sur un marché exsangue, De Meo cherche à réduire les coûts de production, ce qu'il appelle la rationalisation. Début 2020, le groupe annonçait son intention de supprimer 15 000 emplois dans le monde et d'économiser 2 milliards d'euros sur trois ans. La fermeture de l'usine de Choisy, en

banlieue parisienne, l'annonce de la suppression de 2 500 emplois dans les bureaux d'étude et les services administratifs, notamment au Technocentre de Guyancourt, et la reconversion de l'usine de Flins en une « re-factory » qui retaperait des boîtes de vitesses et des voitures d'occasion, tout est en place pour cette chasse aux coûts.

Au cours de la dernière décennie, le groupe a cependant accumulé des milliards de profits, se vantant encore en septembre de ses réserves de liquidités supérieures à 15 milliards d'euros, malgré les pertes. Ces milliards devraient servir à maintenir tous les emplois, embauchés, prestataires, sous-traitants et intérimaires: avoir un travail et pouvoir en vivre correctement est ce qu'il y a de plus normal, quitte à s'en prendre sinon à l'âme, du moins aux profits accumulés de Renault et de ses actionnaires.

Viviane Lafont

ArcelorMittal : les pollueurs ne veulent pas être les payeurs

ArcelorMittal a été condamné le 5 janvier par le tribunal correctionnel de Thionville pour la pollution de la Fensch, une rivière qui traverse notamment Florange, en Moselle. Des hydrocarbures y ont été déversés à maintes reprises, laissant des traces olfactives. Cela a valu une amende de 150 000 euros, peanuts pour un groupe qui

brasse des milliards! Et les deux directeurs incriminés, celui du site comme celui de la cokerie, ont été relaxés.

Un autre procès, décidément ArcelorMittal les cumule, est celui dénoncé par le lanceur d'alerte concernant le déversement de déchets illicites sur le crassier, ArcelorMittal dit « c'est pas moi » grâce à un petit tour de passe-passe juridique: la

société s'appelait AMAL (ArcelorMittal Atlantique Lorraine) à l'époque des faits. Elle a été absorbée en 2019 par la société ArcelorMittal France, qui nie toute responsabilité pour ce qui s'est passé avant cette date!

Les capitalistes puent, ils polluent, et ils ne veulent pas payer!

Correspondant LO

Sanofi : suppressions d'emplois en pleine pandémie

Lundi 18 janvier, en pleine crise sanitaire, l'annonce de la suppression au sein du laboratoire Sanofi de 400 emplois dans le secteur de la R&D (Recherche et Développement) a soulevé une juste indignation. Elle a aussi confirmé, s'il en était besoin, la vraie nature de cette industrie dite de la santé.

En juin 2020, en plein Covid déjà, alors que grâce à l'épidémie le chiffre d'affaires du premier trimestre avait déjà bondi de près de 7 %, Sanofi avait annoncé un plan de suppression de 1700 emplois en Europe, dont un millier en France. Dans un plan cyniquement baptisé « Play to win », c'est-à-dire « Jouer pour gagner » la direction avait informé de son projet de tailler dans les effectifs des fonctions support, de l'informatique, des sièges sociaux et de la recherche. 400 postes de recherche devraient donc être supprimés.

Ce n'est pas le premier plan qui affecte la recherche. Pour ne parler que des dix dernières années, en 2009, un plan de restructuration avait conduit à arrêter près de 40 % des recherches en cours. Puis d'autres plans ont suivi en 2012, en 2014, en 2017, avec à chaque fois des suppressions d'emplois. Des centres de recherche ont été fermés, d'autres vendus ou sont en passe de l'être.

Ce n'est bien évidemment pas que Sanofi aurait décidé de renoncer à mettre sur le marché de nouveaux médicaments. Mais, comme tous les gros industriels de la pharmacie, ceux qu'on appelle les Big pharma,

Sanofi n'a que la rentabilité financière en ligne de mire.

À l'échelle de la planète, des milliers de petites entreprises de biotechnologie, des « biotechs » créées autour d'une petite équipe de chercheurs, font le travail, s'activent, cherchent

dans différentes directions. Quand l'une d'entre elles trouve, obtient des résultats vendables sous la forme d'un brevet, quand donc elle met au point un traitement financièrement prometteur, alors une Big pharma la rachète.

Ainsi, dernière en date, le 11 janvier, Sanofi a annoncé le rachat de la société biopharmaceutique Kymab pour 1,1 milliard de dollars. Car, a déclaré le directeur de Sanofi, elle a développé un médicament qui « pourrait potentiellement être le

premier de sa classe pour le traitement de diverses maladies auto-immunes et inflammatoires ». Voilà donc un médicament dit innovant qui échappera aux règles de la fixation des prix et qui promet un pactole!

Sophie Gargan



Marcy l'Étoile : en retard sur les vaccins, pas sur les profits !

« La direction nous annonce 0 % d'augmentation de salaire, alors que le groupe continue de faire des milliards de profits. Et après, ils nous donnent des mugs et des chocolats pour nous souhaiter la bonne année ! Ils nous prennent pour qui ? »

C'est cette colère, face au mépris de la direction du groupe Sanofi-Pasteur, qu'ont exprimée 150 travailleurs du site de Marcy-L'Étoile près de Lyon, rassemblés devant le self mardi 19 janvier. Plusieurs centaines de salariés, parmi ceux qui ne sont pas en télétravail, ont débrayé quelques heures ce jour-là, à l'appel de plusieurs syndicats, dont la CGT, la CGC et la CFDT. Il y a en effet de quoi être en colère. Depuis des années, Sanofi touche des milliards d'euros d'argent public. Le groupe a reçu en dix ans 1,3 milliard d'euros rien qu'en crédit d'impôt. Il

faut ajouter les 200 millions apportés par Macron lors de sa visite à l'usine en juin dernier.

Les travailleurs de Sanofi constatent que cet argent de l'État, qui manque aux hôpitaux ou à l'école, ne va pas dans leur poche. Comme l'affirme une gréviste : « Cela fait plusieurs années consécutives que la direction annonce des augmentations nulles de salaire, alors que les tâches demandées sur nos fiches de poste ne cessent d'augmenter ! »

Il n'y a pas d'embauches non plus. En pleine crise sanitaire, le producteur de vaccins supprime près de 400

postes en R&D (Recherche et Développement) et ne recrute pas dans la production. C'est même l'inverse : sous prétexte de préparer la production du vaccin contre le Covid-19, un nouveau plan de lean management a été mis en place sur le site de Marcy il y a quelques mois. Le but est d'accélérer les cadences, de chronométrer les temps de pause des salariés, de leur mettre davantage la pression. Alors qu'il y a six millions de chômeurs, Sanofi préfère faire travailler davantage les salariés plutôt que d'embaucher!

La direction de Sanofi se comporte comme tous les groupes industriels : elle encaisse l'argent de l'État tout en supprimant des postes à tire-larigot et en volant les RTT. Comme le disait un gréviste : « On voit bien qu'avant de faire

des vaccins, Sanofi fait avant tout du fric ! » Alors que l'épidémie continue, alors que de plus en plus de monde souhaite se faire vacciner, cette Big pharma se montre incapable de produire un vaccin pour répondre aux besoins sanitaires de la population. Il serait donc vital que les outils de production et la fabrication de médicaments ou de vaccins ne soient ni dans les mains des capitalistes ni dans celles de ceux qui gèrent leurs intérêts à la tête de l'État, mais sous le contrôle direct des travailleurs.

Pour l'immédiat, ceux qui ont débrayé le 19 janvier voient bien qu'ils doivent se préparer à lutter pour défendre leurs emplois et des conditions de travail correctes, dans un groupe pourtant plein aux as!

Correspondant LO

Compiègne : en lutte

Dans le cadre de l'appel national à la grève dans le groupe Sanofi, les travailleurs de l'usine de Compiègne se sont mobilisés le 19 janvier.

Ce qui a fait déborder le vase est l'annonce de 0 % d'augmentation générale des salaires. Il n'y a pas eu d'augmentation collective des salaires depuis 2013 ! Et cela, alors que les travailleurs ont dû travailler sans arrêt pendant le Covid, avec travail de nuit et le samedi, pour produire du Doliprane dont les ventes ont explosé, tout en risquant leur santé. Il a fallu faire intervenir l'inspection du travail pour que la direction fournisse des masques.

Et cela s'est ajouté à ce qui était le lot quotidien avant le l'épidémie : horaires qui rendent difficile

la vie familiale, une précarité du travail illustrée par la présence d'une agence d'intérim sur le site, pas d'embauches, des effectifs à la baisse et l'annonce d'une nouvelle restructuration, Opella, qui devrait filialiser une partie des usines du groupe, ce qui inquiète les travailleurs sur l'avenir.

C'est tout cela qui explique que chaque année les dividendes augmentent ; encore près de quatre milliards cette année rien que pour les actionnaires. Alors oui, la coupe est pleine et tous tiennent à montrer ainsi leur colère.

Correspondant LO



Les salariés de Sanofi-Pasteur Lyon mobilisés le 19 janvier.

SNCF gare de Nantes : mobilisation contre une sanction

Agent d'Escale (accueil des voyageurs) en gare de Nantes depuis vingt ans, Nicolas Bazille, militant CGT reconnu et apprécié de ses collègues et par ailleurs plusieurs fois candidat de Lutte ouvrière, est attaqué aujourd'hui par sa direction.

Les motifs sont que ce militant aurait refusé de renseigner deux voyageurs (ce qui est totalement faux) le samedi 28 novembre, samedi très perturbé en gare, et d'avoir utilisé sa messagerie professionnelle pour envoyer un mail « revendicatif » à ses collègues par rapport à cette situation ingérable.

Pour situer le contexte, ce samedi 28 novembre, des centaines de voyageurs se présentent en gare de Nantes avec des billets valides pour emprunter des trains qui ne circulent pas, suite à un dysfonctionnement

informatique. La direction ayant profité de la rénovation de la gare pour supprimer un point d'accueil ainsi que tout point fixe permettant d'orienter les voyageurs, les agents de l'Escale doivent toute la journée faire face comme ils peuvent à une situation très tendue, avec des usagers très en colère.

Et c'est maintenant l'un de ces agents, ayant dénoncé cette situation, qui se retrouve sur le banc des accusés, convoqué le 7 janvier pour un entretien en vue d'une sanction disciplinaire.

La réaction de soutien et la mobilisation de ses collègues de la gare, et plus largement des différents secteurs cheminots de la région, s'est rapidement organisée, avec l'appui d'une intersyndicale CGT, SUD et FO.

Le 7 janvier, sur l'esplanade gare Sud, le rassemblement de soutien à Nicolas a été un succès, regroupant 150 personnes. Outre des cheminots de Nantes et des travailleurs des entreprises privées intervenant en gare, sont venus des collègues des différentes villes de la région et même de la gare Montparnasse de Paris. Il y avait aussi des délégations d'autres entreprises de l'agglomération comme le CHU, l'usine LU, Téréos (fabrique de sucre), GDF, la



DRAC (service culturel de la région), la TAN (les transports urbains), du personnel de l'Éducation nationale, des retraités... Plusieurs interventions au micro ont exprimé la nécessité de cette solidarité ouvrière devant les attaques patronales qui se multiplient, résumée en une phrase : « Quand l'un d'entre nous est attaqué, c'est à nous tous que les patrons auront à faire ! »

Après un entretien tendu, la sanction est finalement tombée une semaine après : un jour de mise à pied avec sursis. Cette

sanction reste choquante car totalement injustifiée, mais elle est ressentie par tous ceux qui se sont mobilisés comme un recul de la direction devant l'ampleur de la réaction de solidarité. Cette même direction, qui voulait mettre les cheminots au pas et faire un exemple en sanctionnant un militant combatif, en a été pour ses frais.

Tous ceux qui ont participé à cette mobilisation sont même plutôt remontés et fiers de s'être montrés encore prêts au combat.

Correspondant LO

Technicentre – Noisy-le-Sec : grève contre les conditions dégradées

Le technicentre SNCF de Noisy-le-Sec, en Seine-Saint-Denis, emploie environ 400 personnes, dont 250 ouvriers, pour l'entretien et la réparation des rames des lignes du RER E et du train P (transilien).

Depuis des mois, la direction accroît la pression sur les cheminots : suppression d'une équipe de six personnes et transfert de la charge sur plusieurs équipes, remplacement du collègue

magasinier-outillage par des machines de distribution, embauche d'intérimaires plutôt que de CDI, multiplication des tâches, dégradation générale des conditions de travail.

Un épisode parmi

d'autres illustre l'offensive : la fermeture récente du cabinet médical. Comme l'inspecteur du travail l'a rappelé, la loi impose la présence d'une infirmière pour tout établissement industriel de plus de 200 personnes. La direction a répondu en recrutant une infirmière intérimaire, installée dans un local sans

sonnette ni salle d'attente, sans lavabo ni stéthoscope, et sans protocoles délivrés par le médecin.

Le 17 décembre, lors d'une première réunion de 70 cheminots, 38 avaient décidé de faire grève la journée, sans préavis. Mardi 19 janvier, 137 des 250 ouvriers se sont aussi déclarés en grève. Dans leur

assemblée générale, les grévistes ont réaffirmé leur volonté de s'organiser pour contrer les attaques de la direction, et ils ont élu une délégation de dix ouvriers représentant leur équipe.

Les cheminots de Noisy-le-Sec sont déterminés à refuser la dégradation en cours.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-vingt-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Rwanda : la vérité sur le génocide... et sur l'impérialisme

La commission d'historiens, instituée par Emmanuel Macron, censée faire enfin toute la lumière sur le rôle joué par la France dans le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, doit rendre son rapport final le 2 avril prochain.

On ne sait si celui-ci sera une tentative désespérée pour blanchir les gouvernements de l'époque ou s'il apportera au moins quelques lumières supplémentaires sur la responsabilité des dirigeants français, et en premier lieu du président de l'époque François Mitterrand dans le massacre de 800 000 personnes. Les faits sont de toute façon maintenant bien connus, malgré l'obstruction faite pendant 26 ans par les gouvernements successifs pour empêcher l'accès aux archives concernant la question. Des historiens tenaces ont réussi à les consulter grâce à des actions en justice, des survivants ont parlé et porté plainte, et même des militaires ont raconté précisément le rôle joué par leurs unités et les ordres que celles-ci avaient reçus de Paris.

Le tableau ne laisse

aucun doute. Dès 1990, la France a soutenu et armé un régime de Hutus extrémistes qui préparait le génocide. Le gouvernement de Mitterrand a envoyé cette année-là l'armée française au Rwanda pour protéger ce régime face à l'offensive d'exilés tutsis réfugiés en Ouganda, qui avaient constitué le Front patriotique rwandais (FPR). Pour les dirigeants de l'impérialisme français, il fallait à tout prix éviter que le Rwanda, situé dans la zone d'influence française, ne bascule dans celle des USA et de la Grande-Bretagne à laquelle appartenait l'Ouganda.

Bien avant le génocide de 1994, l'Élysée avait été informé par les chefs militaires et des diplomates des massacres perpétrés contre les Tutsis par des milices affiliées au pouvoir. Cela n'empêcha pas le gouvernement français de



Les militaires français de l'opération Turquoise dans un camp de réfugiés hutus.

continuer à armer les massacres. Des machettes furent livrées aux milices, des armes et projectiles à l'armée régulière. Lorsque l'armée française se retira en décembre 1993, des conseillers militaires français restèrent sur place et après la mort du président Habyarimana, tué en avril 1994 dans l'explosion de son avion, c'est au sein de l'ambassade de France à Kigali que fut constitué le gouvernement rwandais qui allait mener le génocide.

Lorsqu'enfin les troupes du Front patriotique rwandais eurent mis en déroute l'armée rwandaise et les milices génocidaires, Paris

tenta d'arrêter la progression du FPR en envoyant son armée dans ce qui fut appelé l'opération Turquoise. Celle-ci laissa mourir les Tutsis qui se cachaient dans les marais, mais protégea les génocidaires en fuite en créant pour eux une zone refuge d'où ils purent passer avec armes et bagages au Congo voisin et y semer la terreur.

Vingt-six ans après, la lumière se fait. Une partie des responsables français sont morts, à commencer par Mitterrand. La politique française a changé et Macron essaie de se rapprocher du Rwanda dirigé par Paul Kagamé, l'ancien

leader du FPR en 1994. Il lui faut donc tenter d'apurer le passé. Mais ce qui ne change pas, c'est la faculté des dirigeants de l'impérialisme français à mentir, à travestir leurs crimes en prétextant intervenir militairement pour le bien de la population. En Centrafrique l'armée française a été envoyée prétendument pour éviter un génocide, au Mali elle allait «sauver des vies humaines», alors que la ligne directrice est toujours la défense des intérêts de l'impérialisme, quel qu'en soit le prix, exactement comme ce fut le cas au Rwanda.

Daniel Mescla

Chine : le capitalisme et ses ordures

La Chine vient d'interdire totalement l'importation de déchets. Jusqu'en 2018, elle en recevait plus de la moitié de la production mondiale.

Ces déchets proviennent essentiellement des pays riches, États-Unis et Union européenne en tête. La décision chinoise les amène donc à chercher d'autres destinataires.

Déjà en 2018, alors que la Chine venait d'interdire d'importer une première liste de 24 catégories de déchets, les importations de plastiques usagés avaient

bondi de 56 % en Indonésie et de 1370 % en Thaïlande. Quant aux déchets de l'Union européenne, ils prirent alors la route de la Pologne, de la Roumanie ou de la Bulgarie.

En 2018, plus de 270 millions de tonnes de déchets étaient ainsi recyclés dans le monde : un business de 175 milliards d'euros, dominé par plusieurs géants,

dont, pour la France, Suez et Veolia. Comme dans d'autres branches, une grande partie de leur production est sous-traitée dans les pays où les travailleurs sont les moins payés.

Ainsi, quand dans les années 1990 et 2000, la Chine s'est couverte d'usines, un marché s'est ouvert aux produits qu'on trouve en fin de recyclage, comme les granulés de plastique qui peuvent être transformés notamment en semelles de chaussures. Cette envolée de la

demande a coïncidé avec l'essor du recyclage dans les pays occidentaux, qui ont ainsi trouvé un débouché pour leurs millions de tonnes d'ordures diverses. Sans compter que ce commerce permettait aux bateaux arrivant en Europe remplis de marchandises made in China, de ne plus repartir à vide.

Mais depuis le début des années 2010, la production chinoise de déchets est telle qu'elle ne nécessite plus d'en importer pour les traiter et obtenir les matières premières indispensables à l'industrie. Les autorités chinoises veulent donc d'abord valoriser les déchets du pays en fermant la porte à ceux de l'étranger, décision qui a le mérite supplémentaire de gêner les États-Unis, principal exportateur d'ordures en Chine.

Pour justifier cette mesure, le gouvernement chinois s'appuie sur une réalité : l'empoisonnement des sols, des eaux et des airs par une multitude de déchets non transformables. D'autant que, pour des raisons de coût, des déchets toxiques ou électroniques sont souvent mêlés aux déchets recyclables avant d'être envoyés à l'exportation où

leur destruction laisse des traces.

Préoccupante en Chine, cette pollution volontaire prend des allures catastrophiques dans les pays plus pauvres, transformés en dépotoirs par les groupes capitalistes, comme l'avait montré par exemple l'affaire du *Probo Koala*, ce bateau affrété par la multinationale hollandaise Trafigura, qui avait en 2006 déchargé 581 tonnes de déchets toxiques dans le port d'Abidjan provoquant la mort de 17 personnes et l'intoxication de plusieurs milliers.

Les multinationales qui produisent les marchandises à l'origine de ces déchets font la pluie et le beau temps dans l'économie mondiale et ne tolèrent aucune contrainte. Elles produisent ce qu'elles décident en fonction du profit qu'elles en attendent.

Que cela soit utile, dangereux, polluant ou constitué de matériaux difficilement recyclables, est le dernier de leur souci. Elles laissent aux États et aux collectivités locales la gestion des conséquences sur les populations et l'environnement. Comme pour le reste, c'est «après nous, le déluge.»

Jacques Le Gall



Déchets importés en Chine.